

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
M. MARIO DUMAIS, commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION
PORCINE AU QUÉBEC

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

VOLUME 94

Séance tenue le 24 mars 2003, à 13 h 00
Hôtel Delta, salle B
2685, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU COMMISSAIRE

M. ANDRÉ BEAUCHAMP 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

ANDRÉ DESROSIERS 2

BIO-TERRE SYSTEMS INCORPORÉE

GÉRARD LAGANIÈRE 11

ROBERT PERREAULT 20

SYNDICAT DU SECTEUR DE L'UPA DE SAWYERVILLE

ISABELLE LEFEBVRE 30

YVON BÉGIN 30

REPRISE DE LA SÉANCE 36

SYNDICAT DE LA RELÈVE AGRICOLE DE L'ESTRIE

MARIO BOURGOIN 36

ALAIN PINARD 37

UNION PAYSANNE DE L'ESTRIE

JACQUES BLAIS 47

ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DU LAC MAGOG

JOCELYNE GIRALDEAU 54

NORBERT FAUTEUX 55

ALAIN BOUVIER 55

MOT DU COMMISSAIRE

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

5 Alors, s'il vous plaît. Reprise de l'audience publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Bonjour et bienvenue à chacun, chacune d'entre vous. Comme vous voyez sur mon carton, je m'appelle André Beauchamp. J'aurai le plaisir de présider cette session cet après-midi.

10 La Commission est divisée en 2 groupes, l'autre groupe, formé de madame Louise Boucher, présidente de la Commission, et de monsieur Alfred Marquis, siège aujourd'hui à Baie Saint-Paul. La procédure maintenant nous permet de, dans des grandes enquêtes comme ça, de séparer l'équipe pour permettre d'accélérer nos travaux.

15 Ici donc, je suis accompagné de monsieur Mario Dumais et, nous accompagnent aujourd'hui les ressources suivantes. La table à côté, que vous voyez, celle qui sourit, elle s'appelle Julie Cyr, elle est analyste auprès de la Commission, accompagnée, à côté, de Daniel Bérubé, qui est spécialiste en communication et qui est rattaché aussi à la Commission. À l'arrière, madame Suzanne Bouchard, qui vous a accueillis, qui est coordonnatrice de la
20 Commission. À la régie, monsieur Daniel Moisan et Jean Métivier. Et, aux transcriptions, monsieur André Boudreau.

 Je rappelle les étapes de travail de la Commission. La Commission a commencé son mandat au 15 septembre, devant un dossier où il n'y avait pas d'étude d'impact, elle s'est donc
25 essayée de construire, d'élaborer les données du dossier par une série de rencontres thématiques, qui ont eu lieu à différents endroits. Et, une fois cette première étape d'acquisition des connaissances réalisée, nous avons fait la tournée du Québec pour permettre aux citoyens et citoyennes de poser des questions sur le dossier et de pouvoir adresser ces questions à différents ministères, qui nous accompagnaient dans l'audience, dont le ministère de
30 l'Agriculture, de l'Environnement, des Affaires municipales, la Financière et caetera.

 Nous en sommes maintenant à l'étape des mémoires, c'est-à-dire que des groupes, des municipalités, des individus peuvent venir présenter à la Commission leur conception du dossier, faire valoir leur point de vue, essayer de faire des recommandations au fond pour éclairer le
35 travail de la Commission et essayer d'infléchir le rapport que nous produirons.

 Notre volonté ici aujourd'hui c'est de vous entendre et de bien comprendre ce que vous voulez nous dire. Nous donnons à chacun un temps d'à peu près une demi-heure. Normalement, vous avez déposé un mémoire, nous l'avons lu préalablement, nous en avons
40 discuté entre nous, et nous sommes prêts à vous poser un certain nombre de questions. Donc, nous avons à peu près une demi-heure. Ça peut être 25 minutes, ça peut être 20 minutes, ça peut être 35 minutes, selon l'ampleur des questions soulevées, le rythme et tout ça.

 Nous vous demandons de résumer votre mémoire, s'il est très court, vous pouvez le lire,
45 mais si vous prenez 28 minutes pour nous le présenter, et bien il ne nous restera plus beaucoup

de temps pour causer, mais c'est à votre décision. On ne peut pas vous voler ce temps-là d'une certaine manière. L'idée de dialogue que nous avons avec vous c'est approfondir votre pensée, voir comment vous vous situez dans l'ensemble du dossier, voir, confronter vos opinions à d'autres opinions que nous entendons, mais ce n'est pas du tout dans le sens de vous mettre en
50 boîte, c'est dans le sens, au contraire, de bien comprendre votre pensée et de la saisir dans son originalité. Je dois dire que, jusqu'à maintenant, nous avons reçu des mémoires tout à fait remarquables et que la diversité des points de vue, dans un dossier qui est particulièrement difficile, est également impressionnante.

55 S'il arrivait que des gens veuillent présenter des mémoires et n'ont pas pu s'inscrire, il est possible encore de déposer des mémoires auprès de la Commission d'ici le 15 mai, mais ces mémoires-là ne seront pas auditionnés. Vous pourrez les envoyer à notre secrétariat, ils seront lus, ils feront partie de la documentation, mais il n'y aura pas d'audition des mémoires qui ne sont pas préalablement inscrits à cette date. Mais pour le faire, s'il y en avait, vous avez jusqu'au 15
60 mai.

La procédure, les règles de procédure prévoient qu'il puisse y avoir un droit de rectification dans le cadre de l'audience. Si quelqu'un dans un mémoire disait quelque chose qui s'avérait fautif au niveau des faits, il a la possibilité de corriger ce fait fautif en indiquant voilà, on
65 a dit telle chose, à tel moment, et le chiffre ou la date n'est pas bonne, et voici la correction.

Il ne s'agit pas d'un droit d'argumenter, ce n'est pas une contre-preuve ou une contre-démonstration que nous voulons, mais simplement la correction d'un fait. Pour prendre une histoire, une image très banale, si je parle de mon enfance dans les années 1840 ou 1850, vous
70 pouvez me corriger en disant que je me trompe de siècle que, effectivement, c'est bien 1750 et non pas..., bon. Alors, vous comprenez tout de suite comment ça fonctionne.

Alors, sur ces faits, j'invite maintenant le présentateur du premier mémoire, monsieur André Desrosiers s'il vous plaît.

75

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Bonjour, monsieur Beauchamp, monsieur Dumais.

80

M. MARIO DUMAIS :

Bonjour.

85

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bonjour, monsieur Desrosiers.

90

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Moi, je présente un mémoire en tant que producteur de porcs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bien oui.

95

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Ça fait que, en fait, je vais le lire parce qu'il n'est pas très long.

100

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Très bien.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

105

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Et là, vous avez eu en annexe pour ce qui est des traitements.

110

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

On a vu votre méthode de calcul pour évaluer l'argent sauvé par cette méthode-là. Juste vérifier une chose, monsieur Desrosiers. Actuellement, vous êtes un naisseur-finiisseur, vous avez des truies et vous avez l'ensemble des...

115

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Oui, j'ai tout l'ensemble, sauf que je suis un producteur sans sol parti en '80, qui a des ententes d'épandage.

120

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ah! vous êtes sans sol?

125

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Oui, je suis sans sol.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

130

Et vous avez 240 truies?

M. ANDRÉ DESROSIERS :

135

240 truies, avec l'engraissement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et au total, au bout de l'année, vous produisez combien de porcs?

140

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Entre 4 800 à 5 000, annuellement.

145

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

4 800 à 5 000.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

150

Là, il y a juste une chose que, dans le, en fait, le calcul, nous autres, ce qu'on voulait démontrer c'est la différence du traitement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

155

Oui.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

160

Mais là, le coût du traitement n'a pas été mis là-dedans. Il faut savoir que le coût du traitement, selon la méthode qui est BIOSOR, que l'annexe se réfère, que, pour une entreprise comme la mienne, ça peut jouer de 40 à 60 000\$ par année en traitement, ça fait que je pense que vous pouvez constater que ça peut sûrement débalancer le plan financier un peu dans l'entreprise. Ça fait que je, comme je le dis dans le texte, je crois que pour ceux qui ont des problèmes, mettons des zones en surplus, ou les producteurs en problème, le système de traitement peut peut-être être envisageable, mais il ne faudrait surtout pas qu'on mette à contribution les payeurs de taxe, je pense, pour subventionner des systèmes pour encore augmenter la production qui va aller à l'exportation.

165

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

170

Donc, vous n'avez pas d'entente d'épandage actuellement?

M. ANDRÉ DESROSIERS :

175

Oui, j'ai des ententes d'épandage présentement, mais il faut dire que les ententes d'épandage ont été prises en '98, puis comme vous avez pu constater depuis le début des audiences, ça a changé plusieurs fois de stratégie. Ça fait que, donc, aujourd'hui, les receveurs, probablement qu'on va être en surplus. Ça fait que là, qu'est-ce qui va arriver avec ça? Bien là, il va falloir travailler là-dessus.

180

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça complique le dossier.

185

M. ANDRÉ DESROSIERS :

C'est ça, ça complique, ça complique les dossiers là.

190

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Très bien.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

195

Mais probablement que, si le système avait été différent, ça aurait été moins peut-être intéressant pour l'intégrateur de venir s'installer. On ne serait probablement pas en surplus si on enlevait 18 000 porcs dans ma paroisse. Mais, je veux dire, aujourd'hui, ils sont là, il va falloir vivre avec.

200

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Monsieur Dumais.

205

M. MARIO DUMAIS :

Merci, monsieur Beauchamp. Dans votre troisième recommandation, vous dites que l'État ne devrait pas stabiliser tous les porcs produits au Québec. Comment, quelle serait votre recommandation pour identifier les porcs qui devraient être stabilisés et ceux qui ne devraient pas l'être? Comment vous voyez ça, exactement?

210

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Bien, il a déjà été un temps, monsieur Dumais, que la différence avait été faite. Soit par le **lobbying** ou, en tout cas, je ne sais pas la raison pour laquelle ça a été enlevé, c'est qu'on voulait sûrement avoir un bon marché d'exportation. Jusque là, ça allait. Mais, je veux dire, ce n'est pas difficile, c'est-à-dire que la mécanique n'est sûrement simple, de trouver la solution, mais on sait que tous ceux qui ont, comme le démontre le contexte, que tous ceux qui ont des abattoirs ou des meuneries trouvent à tirer profit ailleurs qu'à la production. Donc, ils n'auraient pas besoin du même niveau de stabilisation que les producteurs, les petits producteurs indépendants comme ceux qui produisent 5 000 ou 10 000 cochons, exemple.

215

220

M. MARIO DUMAIS :

Donc, votre idée est que l'aide financière devrait être orientée vers des producteurs

225

indépendants et qu'il devrait y avoir une taille maximum au-delà de laquelle l'aide, il n'y aurait plus d'aide financière d'accordée?

M. ANDRÉ DESROSIERS :

230

Ou, en tout cas, qu'elle soit décroissante, comme ça a été fait dans le passé.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

235

Oui. Et vous savez sans doute que, dans le passé, une des critiques qui étaient adressées au système de plafonnement était qu'une entreprise, finalement, pouvait fort bien créer des entités juridiques différentes et multiplier le nombre d'unités qui, finalement, même avec un plafond devenait éligible à l'aide financière. Alors, comment conseillerez-vous au gouvernement, si jamais il envisageait d'aller dans la direction d'une limitation des tailles d'entreprises qui seraient éligibles à l'aide financière, comment éviter cette expérience qui a été vécue à l'époque, d'après vous? Avez-vous une idée là-dessus?

240

M. ANDRÉ DESROSIERS :

245

Bien, si je me rappelle bien, je crois que c'est parce qu'on n'a jamais voulu lever le voile corporatif sur ces entreprises-là.

M. MARIO DUMAIS :

250

Hum, hum.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

255

Si je regarde qu'est-ce que le CSRA est en train de faire, je pense que c'est un exemple qui fait qu'ils vont finir par être plafonnés parce qu'ils sont obligés de démontrer les parts qu'ils ont dans chaque compagnie, puis les parts sont cumulées. Ça fait que, je parle des parts P A R T, pas P O R C.

M. MARIO DUMAIS :

260

Oui, oui.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

265

Ça fait que, je pense que le mécanisme que le fédéral semble vouloir mettre en marche pourrait être appliqué un peu pour, parce que je ne pense pas que ce soit si compliqué que ça de savoir qui est actionnaire des compagnies.

270

M. MARIO DUMAIS :

Oui.

275 **M. ANDRÉ DESROSIERS :**

En tout cas, ça c'est sûr que c'est une démarche qui avait été controversée, mais je pense que c'est parce qu'il n'y avait pas eu la volonté politique de lever le voile corporatif dans le temps, qu'il y a sûrement moyen de...

280

M. MARIO DUMAIS :

Donc, votre suggestion serait d'examiner, pour la partie de la stabilisation du revenu net, comment on s'y prend pour limiter la taille de l'aide que peut recevoir un individu en dépit du fait qu'il soit dans plusieurs compagnies. Alors, vous dites, de s'inspirer un peu de ce modèle-là, je comprends bien?

285

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Bien, en tout cas, je crois que, en partant, ça pourrait être une méthode. Il y en a probablement d'autres là.

290

M. MARIO DUMAIS :

Oui.

295

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Je suis loin d'être fiscaliste,

300

M. MARIO DUMAIS :

Et, au-delà de ça, quand on parle de taille d'entreprise dans un secteur comme le porc, il y a toutes sortes de manières de mesurer la taille. On peut prendre le chiffre des ventes, on peut prendre le chiffre des ventes nettes, on peut prendre le nombre d'unités animales qu'il y a dans l'entreprise, on peut aussi évaluer le nombre d'unités de travail/ personne qui sont employées par cette entreprise-là. Alors, quant à vous, auriez-vous, entre ces diverses méthodes un peu de mesurer la taille, auriez-vous une suggestion quant à ce qui devrait être retenu comme méthode?

305

Et, si oui, une fois élaborée une méthode, c'est-à-dire choisir un indicateur, auriez-vous une idée de ce que serait la taille au-delà de laquelle devrait être limité le financement?

310

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Là-dessus, je pense que...

315

M. MARIO DUMAIS :

Je ne veux pas vous embêter, c'est un peu technique, si vous n'avez pas de...

320 **M. ANDRÉ DESROSIERS :**

325 Non non. Je suis d'accord parce que c'est souvent ce qui est amené. D'ailleurs, à l'UPA, c'est quoi une ferme familiale, c'est quoi, ça a toujours été assez complexe. Je pense que, depuis le début des audiences, parce que j'étais à Saint-Jean vendredi, vous avez eu des présentations qui, puis vous allez en avoir une autre demain, qui est la Coalition de la ferme porcine, en fait, c'est de, ce serait par unité de travail, de 2 à 3 unités de travail, pour ce qui est de la porcherie elle-même. Si on rajoute les champs, et bien ça peut être une 1 unité à 2 unités de plus.

330 Je pense que, ce qu'il faut comprendre c'est que tout le monde a une bonne volonté que des municipalités soient, comment je dirais ça, que le monde rural soit vivant et que ce soit, parce qu'on sait que, depuis quelques années, vous avez juste à regarder le nombre de producteurs, ça baisse, ça baisse, ça baisse. C'est sûr qu'il y a un prix à payer si on veut que les campagnes restent habitées, mais je dirais habitées économiquement, entre parenthèses. Pas
335 juste prendre des emplacements pour avoir des bâtiments, qui n'ont pas de retombées économiques. Parce que les bâtiments, je ne pense pas que ça fasse une bien grosse vie sociale, des bâtiments, même si une paroisse en a plusieurs. Ça fait que c'est, ce serait de 2 à 3 unités. Puis, après ça, et bien ça pourrait être une forme décroissante d'aide, mais toujours avec l'écoconditionnalité.

340

M. MARIO DUMAIS :

Merci beaucoup, monsieur Desrosiers.

345 **M. ANDRÉ DESROSIERS :**

C'est moi qui vous remercie.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

350

Alors, j'ai encore une question à vous poser. Vous êtes, à ma connaissance, un des très rares à contester le calcul des abaques, en disant que les abaques, si on fertilise autant que peuvent le permettre les abaques, on va arriver à une situation d'impasse, on va recréer une mauvaise situation, et que vous préférez qu'on applique les grilles de fertilisation du CRAAQ.
355 Alors, expliquez-moi ça un petit peu, parce que je pense que c'est intéressant comme considération?

M. ANDRÉ DESROSIERS :

360

Et bien là, je crois que j'ai bien fait la nuance dans mon texte.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

365

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Appliquer les abaques, je trouve que ça peut être permissif, actuellement, avec ceux qui sont dans, qui vont être dans une situation comme moi je vais me retrouver probablement d'ici 2 ou 3 ans, parce que les normes ont toujours augmenté. Mais je vois mal qu'on donnerait des nouveaux permis en permettant, parce que les abaques, en général, si je me trompe, parce que je ne suis pas un connaisseur en fertilisation tellement, mais les abaques vont permettre de 2 à 3 fois le besoin des plantes. Ça fait que, si on donne un permis de construction à une nouvelle, un nouveau bâtiment, en permettant de mettre 2 fois ou 3 fois ce que les plantes ont besoin, et bien dans quelques années on sera encore comme moi je vais me retrouver probablement en 2005 ou en 2007. C'est dans ce sens-là.

370

375

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Donc, c'est pour les nouvelles installations que vous dites appliquer les grilles du CRAAQ et non pas d'aller au bout de l'abaque.

380

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Oui, c'est ça, et non pas aller au bout de l'abaque.

385

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bon.

390

M. ANDRÉ DESROSIERS :

L'abaque, je pense que c'est une méthode pour, comme on peut dire, décompresser ceux qui, pour donner le temps à ceux qui sont en production, et bien il ne faudrait surtout pas aller appliquer les abaques sur de nouvelles constructions.

395

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Dans votre mémoire, en bas de la page 4 et début de la page 5, vous dites que, dans les ententes avec un intégrateur, **les producteurs feront probablement face au désistement de ce même intégrateur au bout d'un certain temps.** Au fond, il y a une espèce de contrat et puis, au bout d'un certain temps, quand les bâtiments vieillissent, que l'intégrateur peut abandonner son intégré. C'est ça que vous voulez et, en avez-vous vu des cas de ça, avez-vous vu de ces expériences-là dans votre milieu?

405

M. ANDRÉ DESROSIERS :

410 Pas dans mon coin, parce que ça ne fait pas assez longtemps, mais on se rappellera
que, dans Saint-Hyacinthe ou dans d'autres coins, ça a été surtout le cas des naisseurs. Que
des naisseurs qui avaient, exemple, 100, 125 truies, un matin, les intégrateurs ont dit bon,
aujourd'hui, ou à partir, on vous laisse 1 an, vous montez à 250 truies ou à 500 truies, sinon, ils
ne jetaient plus dans l'organisation, comme on peut dire, pour que ça aille bien pour eux autres,
le multisite, avoir des pouponnières. Ça fait que les gens ont été pris d'une certaine façon. Puis
415 il faut comprendre que, en production porcine, c'est comme à peu près dans n'importe quel
domaine, ça évolue rapidement. Ça fait que, dans 10 ans, ce que seront les bâtiments, on ne le
sait pas trop. Mais vu que les intégrateurs sont mobiles, eux autres ça ne les dérange pas de
changer de place. Ça fait que, de tomber avec un bâtiment qui va être, exemple, 10 ans ou 15
ans plus jeune, avec de nouvelles technologies, avec à peu près le même coût d'opération pour
eux autres parce que, en fait, les producteurs sont à contrat, ils vont probablement avoir
420 tendance à déménager.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

425 Et il arrive quoi de l'intégré à ce moment-là, il fait faillite?

M. ANDRÉ DESROSIERS :

430 Bien là, l'intégré, il faut qu'il ait fini de payer son bâtiment, ou il va falloir qu'il essaie de se
revirer de bord. Tu sais, je veux dire, ce sera, c'est sûr que c'est de quoi qui va probablement se
passer. Comme je vous dis, à date, parce qu'il faut quand même dire que le multisite ne date
pas de bien bien des années, ça fait que les premiers qui ont été, comme on pourrait dire
squeezés, excusez l'expression, mais qui se sont fait serrer la vis, ça a été les naisseurs, parce
que les 125 truies dans un système multisite, ce n'était pas idéal, ce n'était pas assez gros. Ça
fait que ces gens-là ont eu 2 solutions, soit qu'ils augmentaient la production au niveau pour
435 tomber dans le barème, où là ils ont été obligés de trouver d'autres preneurs pour leurs porcelets
ou... Ça fait que j'ai l'impression que ça pourrait se répéter un peu dans l'avenir, sur les
finisseurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

440 Merci, monsieur Desrosiers. Vous avez travaillé fort.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

445 C'est d'ouvrage.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

450 Merci bien et félicitations. Alors, j'invite, le temps de vous laisser prendre votre verre
d'eau, alors j'invite maintenant les représentants de Bio-Terre Systems incorporée, monsieur

Gérard Laganière.

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

4 55 Oui, monsieur le Président.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

4 60 C'est bien ça.

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

Merci, bon après-midi.

4 65 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, vous de même.

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

4 70

Alors, monsieur le Président, j'ai intitulé mon mémoire de façon un petit peu provocante:

Et si le développement durable justifiait un accroissement de la production porcine au Québec?

4 75

J'étais venu, lors des audiences pour les questions, et vous m'aviez personnellement encouragé à présenter un mémoire, alors je vous ai écouté à la lettre.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

4 80

J'aurais donc dû me taire.

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

4 85

Monsieur le Président, je ne lirai pas directement le mémoire, je vais essayer d'en résumer les grandes lignes, si vous permettez.

4 90

Alors, en guise d'introduction, je me permettrais de dire que la gestion de la production porcine devrait se faire en adoptant une approche globale, macro-environnementale, et non seulement micro-environnementale relativement aux besoins en fertilisation des terres et au traitement requis des lisiers en regard du développement durable.

4 95

Il est simple, à notre avis, de ramener la problématique de la gestion des lisiers de porc aux impacts négatifs sur l'environnement immédiat des fermes de production porcine et des aires d'épandage des lisiers.

500 On se demande si on ne doit pas plutôt adopter une approche d'évaluation environnementale stratégique qui inclurait l'évaluation des impacts positifs sur la fertilisation des terres, l'économie régionale et caetera, mais également les impacts négatifs des produits fertilisants de remplacement, soit les engrais chimiques. Et cette question nous semble tout à fait à propos dans le cadre de cette Commission, parce qu'on parle de développement durable.

505 En ce qui concerne la réglementation, on a parlé beaucoup pour l'application, nous croyons que, si elle est accompagnée de programmes de formation et d'assistance technique adéquats, et bien sûr des mesures répressives s'il le faut pour les contrevenants, il est possible de gérer les purins de façon à respecter le développement durable.

On a vu que les équipements d'épandage sont disponibles pour appliquer des dosages bien précis et que les techniques de monitorages sont également maintenant très fiables.

510 Nous proposons à la Commission de faire dresser un bilan de la génération des contaminants d'une tonne d'engrais chimique qui serait épandu dans un champ en quelque part en Abitibi. Nous ne l'avons pas fait, nous aimerions que vos experts se penchent là-dessus.

515 Parce que, si on prend les calculs préliminaires, en pensant d'abord à l'extraction des matières premières, par les machineries lourdes, les transports, les usines de fabrication, l'énergie que ça prend, les résidus de toutes sortes qui résultent de ces industries-là, il serait intéressant, peut-être impressionnant, de voir la quantité de matières résiduelles et de contaminants de toutes sortes qui sort d'une tonne d'engrais chimique, et on pourrait même essayer de savoir, même s'il n'y en pas en Estrie de telles fabriques, de voir qu'elles sont les retombées au niveau contaminant, même en Estrie, même dans nos lacs, même dans nos rivières et même sur nos terres.

525 À notre avis, ça n'a pas été fait ou ça n'a pas été fait de façon exhaustive ces dernières années et, dans le mémoire, le seul chiffre que j'ose vous laisser c'est que, par exemple, en Afrique du Nord, pour chaque tonne d'engrais ou de matières premières servant à formuler des engrais chimiques de phosphate, on crée plus ou moins 4 tonnes de résidus solides, qui sont entassés bien souvent sur le bord des plages et où on espère que Allah va s'en occuper pour le traitement dans l'eau.

530 Dans le mémoire, je veux faire une petite correction, je dis qu'il n'y a pas de ces résidus qui sont recyclés, il faut corriger. Actuellement, on estime, à travers le monde, à peu près 10% de ces résidus qui sont recyclés, principalement au Japon, parce que la réglementation est très sévère de ce côté-là.

535 Pour les engrais chimiques, il faudrait également compter les émissions pour le transport de ces engrais-là vers les lieux de distribution et, après ça, vers les lieux d'épandage. Alors, on vous laisse une question. **Serait-ce possible qu'une tonne d'engrais chimique de synthèse épandu dans un champ d'Abitibi au Québec génère plus de contaminants et résidus de toutes sortes que la quantité équivalente de fertilisant de lisier de porcs, incluant tous les**
540 **contaminants dans des fermes?**

545 Bien sûr, lorsqu'on veut faire une évaluation globale, il faut tenir compte que la production et les lisiers de porcs produisent également des contaminants, et là je pense que la Commission est bien équipée en termes d'études et de calculs et d'analyses de ce point de vue-là. J'en ai entendu beaucoup et j'en ai lu également beaucoup, et c'est certain que ce côté-là, je pense que vous êtes très bien pourvus, en tant que Commission, pour le connaître, je le passerai sous silence.

550 De notre côté, nous développons un traitement par digestion anaérobie à température ambiante et on pense que c'est une avenue de solution intéressante pour la production et le développement durable de l'industrie porcine.

555 Ce traitement permet la transformation de plus de 80% de la matière organique en biogaz valorisables et aptes à remplacer les combustibles fossiles pour le chauffage, l'électrification des fermes et peut-être même pour une certaine production de plus grande importance.

560 Le procédé permet une séparation naturelle ou mécanique des boues riches en phosphore, transformables en bio-solides, épandables ou valorisables de façon économique, de même que des bio-liquides riches en azote, qui sont directement épandables sur les terres.

565 En outre, selon une étude réalisée par le docteur Quessy, la digestion anaérobie, de la digestion anaérobie résulte une élimination presque complète des pathogènes, ce qui n'est pas négligeable lorsqu'on parle de l'épandage liquide.

570 De plus, il y a une étude qui est en cours de réalisation par les docteurs Chantilly et Rochette, du Centre de recherche et développement sur les sols et les grandes cultures, d'Agriculture Canada à Sainte-Foy, sur la valorisation agronomique sur les cultures fourragères des lisiers traités et il ressort clairement que le lisier traité par digestion anaérobie a permis d'atteindre des rendements similaires à ceux atteints avec des fertilisants minéraux.

575 De plus, pour le lisier digéré, dans les 2 sols témoins, un **loam** sableux et un **loam** limoneux argileux, les pertes cumulatives dans l'air et dans le sol ont été plus faibles, laissant indiquer que les apports d'azote étaient efficacement pris en charge par les cultures. Il ressort alors que le lisier traité par digestion anaérobie génère moins de contaminants que les engrais chimiques, pour les mêmes taux de fertilisation, les mêmes types de sols, les rendements similaires, dans les mêmes cultures.

580 Ainsi donc, cette recherche démontrerait que les engrais minéraux génèrent plus de contamination que le lisier digéré lors et après l'épandage et là on ne tient pas compte des contaminants lors de la production des engrais chimiques. C'est une autre commande qu'on passe à la Commission. Nous vous invitons donc à prendre en considération les résultats de cette recherche auprès directement des auteurs.

585 Dans le mémoire, on a également, on s'est permis un petit calcul, pour ne pas vous

laisser sur votre appétit, simplement au niveau de la réduction des gaz à effet de serre à comparer avec un procédé comme le procédé Bio-Terre pour digérer le purin de porc.

590 On vous a fait 3, 4 alinéas de calculs et, entre autres, on arrive que, pour une ferme de production de 10 000 porcs/année, on peut réduire la production de gaz à effet de serre entre 1 200 et 1 800 tonnes équivalentes de CO₂. Pour la production porcine au Québec, ça veut dire presque 1 million de tonnes par année, ce qui n'est pas négligeable, surtout en regard de notre signature du protocole de Kyoto.

595 En conclusion, la possibilité d'augmentation de la production porcine au Québec ne fait aucun doute quant à nous. Elle serait même souhaitable en regard du développement durable global. Un traitement doit cependant être appliqué aux lisiers produits afin de les valoriser et ainsi bénéficier de cette biomasse autant au niveau énergétique qu'agronomique.

600 Le traitement par digestion anaérobie est une des solutions. Ce n'est pas la seule. Appliquée à l'ensemble de la production porcine, c'est une technologie qui permettrait de réduire passablement l'émission des gaz à effet de serre par cette production et par la production d'engrais chimique.

605 Cette gestion durable pourrait remplacer des milliers, des centaines de milliers de tonnes d'engrais chimique qui produit beaucoup de pollution à l'échelle de la planète et notre question reste est-ce que la production porcine est une solution socialement et politiquement acceptable comme elle semble l'être du point de vue environnement.

610 Merci, monsieur le Président.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

615 Alors, merci monsieur Laganière. Dans votre mémoire, vous dites une chose sur laquelle j'aimerais un peu d'explication. D'habitude, la réaction anaérobie sans air génère une odeur, dégage des odeurs. Or, vous dites ici, vous, que le traitement par digestion anaérobie permet la production de biofertilisants non odorants. Or, il me semble que c'est la transformation en anaérobie dans la fosse qui dégage l'odeur. Alors, comment vous expliquez le phénomène de votre côté?

620

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

C'est parce que le procédé de digestion anaérobie, qui est installé sur des productions porcines, permet de capter et de récupérer les biogaz.

625

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, il est fait dans un incubateur, lui, à ce moment-là?

630

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

Il est fait dans un réacteur fermé.

635 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

640

Et c'est nécessaire de le faire dans un réacteur fermé pour récupérer les biogaz si on veut les mettre en valeur. Les biogaz produits dans un tel réacteur sont des gaz très riches en méthane. Actuellement, nous produisons environ 70% de méthane dans ces biogaz-là. C'est-à-dire que c'est un gaz qui est méthane équivalent à gaz naturel, donc c'est un biogaz dont l'efficacité énergétique est équivalent à peu près à 70% de celle du gaz naturel.

645

Alors, on le capte dans les réacteurs anaérobie pour les mettre en valeur dans des moteurs, dans les turbines ou dans des chaudières pour produire l'énergie électrique et thermique.

650

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, votre système, il est...

655 **M. GÉRARD LAGANIÈRE :**

Alors, juste pour terminer, monsieur le Président.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

660

Oui, je vous en prie.

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

Le résidu, lorsque le purin est digéré, après un certain nombre de jours de contact avec les milieux bactériens, il ressort à peu près inodorant. Alors, normalement, lorsqu'on parle de digestion anaérobie, on pense au HO₂S, on pense au méthane, on pense à ces gaz-là, qui se répandent dans l'atmosphère, alors que le principe même de procédé de digestion anaérobie est de capter ces gaz-là pour les valoriser.

670

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Est-ce que ça veut dire qu'il y a un bio, un digesteur à chaque ferme qui est inscrite dans votre...

675

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

680 Non. Actuellement, le procédé qu'on développe est pour installer à chaque ferme. Il pourrait s'installer pour un regroupement de fermes, mais nous l'avons développé pour faire des installations plus petites, adaptables à des fermes d'une certaine envergure, il va de soi, pour les systèmes de valorisation, mais il peut s'appliquer à chaque ferme.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

685 Merci. Monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS :

690 Pouvez-vous nous donner une idée du coût du système que vous proposez?

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

695 Actuellement, au niveau coût de capital pour l'installer, on, encore là, dépendant des équipements disponibles à la ferme, au niveau conduite, au niveau pompage, au niveau préfosse et caetera, on estime que ça coûte entre 60 et 80\$ du porc produit, et ce coût de capital-là pourrait s'échelonner sur une dizaine d'années minimum, au point de vue amortissement. Et, quant au coût d'exploitation de l'opération du système, si on prend en charge la valorisation des gaz pour en faire de l'électricité et de l'énergie thermique qu'on peut utiliser à la ferme, et bien les coûts d'exploitation seraient négatifs, parce qu'on pense que c'est au niveau 700 énergie, ces sources d'énergie-là pourraient représenter entre 2 et 5\$ par porc produit annuellement.

705 Alors, mais au niveau exploitation, c'est un rendement, ça rapporte quelque chose, si on ne tient pas compte du coût d'amortissement, qui est quand même important.

M. MARIO DUMAIS :

710 Il y a, à la Fédération des Producteurs de porcs, un comité d'évaluation des technologies de traitement, est-ce que vous avez soumis à ce comité-là le système que vous préconisez?

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

715 Le système qu'on préconise a été soumis au ministère de l'Agriculture dans le cadre des vitrines technologiques de traitement. On a une vitrine en exploitation depuis fin '99 maintenant. Le rapport comme tel d'avancement n'a pas été soumis, il y a 2 ans, lorsqu'ils ont fait l'évaluation.

720 Actuellement, nous sommes en préparation d'un nouveau rapport pour le soumettre. Nous étions en expérimentation, parce que nous avons changé le type de démarrage du système depuis ce temps-là, et c'est pour ça qu'on ne l'a pas soumis.

Je peux vous dire par exemple, actuellement, il y a un producteur de porcs en Estrie, à Sainte-Edwidge, qui a la vitrine technologique, le projet pilote, et que cette année nous construirons 2 nouvelles installations, un à un producteur qui produit 12 000 porcs, et un autre à un producteur qui produit 10 000 porcs au Québec, en plus d'une installation au Manitoba.

725

M. MARIO DUMAIS :

Chez le producteur chez lequel vous expérimentez votre technologie à l'heure actuelle, est-ce qu'est présent un système de production d'électricité à partir des gaz générés par la transformation?

730

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

Actuellement, non. Ce système-là sera installé tout de suite au printemps. Il y aura un moteur à biogaz qui sera installé, sur lesquels nous ferons le monitoring au niveau d'émission de gaz à effet de serre, au niveau des cheminées, des échappements. Il sera installé à la deuxième ferme qui sera installée, du côté de la Beauce, il y aura une micro-turbine d'installée. Nous avons un projet en collaboration avec Hydro-Québec pour installer une micro-turbine pour faire le monitoring également, au cours des 2 prochaines années.

740

M. MARIO DUMAIS :

Dans un ordre d'idée, dans votre mémoire, vous dites, même vous dites si nous devons résumer notre présentation autour d'une idée, c'est l'idée d'une évaluation macro-environnementale de l'activité agricole, et vous n'hésitez pas à déborder du territoire québécois et à envisager les choses à une échelle plus large, en mettant en regard les bienfaits, entre guillemets, du lisier, comparativement aux engrais chimiques, aux engrais minéraux, un peu dans la perspective d'un remplacement, donc des engrais minéraux par des engrais organiques.

745

À cette échelle-là, il y a des auteurs qui disent l'idée de n'utiliser en agriculture que des engrais organiques est une idée qui n'est pas évidente, et voici les raisons que j'ai rencontrées chez ces auteurs-là, et j'aimerais avoir un peu, éventuellement, votre réaction.

750

C'est que le système agricole n'est pas un système fermé. On croît des plantes, qui puisent des choses dans le sol, qui peuvent soit être consommées par des animaux ou vendues pour être consommées par des humains, ou même, à certains moments donnés, ce n'est pas toujours des produits comestibles, on sait que ça peut être du coton, même des produits non comestibles sortent du système agricole. De la même manière, les produits animaux sortent du système agricole aussi, pour être consommés ailleurs.

755

760

Or, l'idée donc qu'on a un cercle, une boucle qui peut se compléter et qu'on peut, à l'intérieur même du système agricole, restituer au sol ce qu'on y a puisé, quand on pense au fait de tout ce qui sort du système n'est peut-être pas évident. Et je lisais que des évaluations avaient été faites à l'échelle de la planète, de l'ensemble des besoins, de l'ensemble des plantes cultivées sur la planète, en matière d'azote, de phosphore. Et, d'autre part, l'ensemble de ces

765

770 éléments-là dans les déjections de tous les troupeaux sur la planète. Et la conclusion était que, si on additionne, au niveau de l'azote en particulier, ce qui est fourni par l'ensemble des troupeaux, et même les boues provenant des secteurs industriels et municipaux, qui peuvent être recyclées en agriculture, les auteurs disent que tout ça, ça ne constitue que 1/3 des besoins de l'ensemble des plantes cultivées sur la planète.

775 Or, ne pensez-vous pas que votre idée de dire bon, on va substituer par des engrais d'origine organique tous les engrais minéraux et, dorénavant, on n'en aura plus besoin, mériterait, pour en évaluer la validité, dans votre perspective de faire une analyse stratégique macro-environnementale, de dire bon, à l'échelle de la planète et à l'échelle de chacun des pays au fond, puis de chacun des sous-régions dans un pays, qu'est-ce que les plantes prélèvent, qu'est-ce que le secteur lui-même restitue au sol et est-ce que, compte tenu de ce qui en sort, il en a assez? Parce que, autrement, on mine le sol si on n'y restitue pas tout ce qu'on en a puisé. Alors, donc je vous soumetts ça, pas en vous disant que ceci c'est mes opinions, mais en disant 780 qu'on rencontre, dans la littérature, des réflexions comme celles-là, et j'aimerais voir comment vous réagissez à ces observations-là?

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

785 Monsieur le Président, monsieur Dumais, si je comprends bien, ce rapport-là vient directement justifier le titre de mon mémoire: **Et si le développement durable justifiait un accroissement de la production porcine au Québec.**

790 Ça veut dire ça que, à l'échelle mondiale, il y a donc non pas un surplus de biomasse ou de fumier de produit, mais un déficit important. Alors, pourquoi, se basant là-dessus, pourquoi a-t-on des surplus de fumier? Pourquoi cette notion de surplus de fumier est si présente dans nos médias si, à l'échelon macro, c'est un déficit de 200%?

795 Alors, et c'est là que je me dis si on en faisait une étude appliquée au Québec, mais prise plus globalement, on en arriverait peut-être à une conclusion qu'il faut d'abord utiliser tous les produits de biomasse. Et, en second lieu, pour les carences, faire des amendements chimiques. Je suis absolument d'accord. Mais ce que j'entends, le bruit de fond, ce n'est pas nécessairement ça actuellement, même dans votre Commission. J'ai l'impression que ce n'est pas tout à fait le bruit de fond qu'on entend pour dire nous, il y a trop de manque de biomasse ou 800 de lisier pour fertiliser les sols. On dirait qu'il y en a trop, on ne dirait pas qu'il y a un manque. Vous me dites qu'il y a un manque.

805 Alors, basé là-dessus, notre procédé, ce qu'on dit, et c'est pour ça qu'on a mis en marche notre procédé, de dire si on est capable de valoriser de façon durable, et je le mets entre guillemets, les lisiers qui sont produits actuellement et qui seront produits dans le futur, on pourrait au moins les utiliser convenablement, de façon et du côté environnemental et du côté économique, pour développement économique local, l'interlocuteur précédent en a parlé, ça fait de l'économie. Ça fait rouler l'économie, la production porcine, et probablement beaucoup plus que l'épandage d'engrais chimiques au Québec. Je suis d'accord avec vous à 100%.

810

M. MARIO DUMAIS :

815 Seulement une petite observation pour un peu le bénéfice de tout le monde. On vient de recevoir, il y a peu de temps, une réponse à la question qu'on avait posée au ministère de l'Agriculture, qui était: **Quels sont les besoins globaux de l'ensemble des plantes cultivées au Québec?** Et: **Quelle est la quantité de matières fertilisantes générées par l'ensemble des troupeaux au Québec?** Et on vient de recevoir, il y a une 1 semaine ou 15 jours, de la part du ministère de l'Agriculture, une évaluation fort intéressante, qui répond à cette question-là.

820 **M. GÉRARD LAGANIÈRE :**

Merci, monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS :

825

Alors, je ne sais pas si, éventuellement, on pourrait peut-être, nos analystes, sortir la référence exacte dans le site de documentation. Peut-être que, d'ici la fin de la séance, on pourra vous communiquer le numéro du document en question.

830 **M. GÉRARD LAGANIÈRE :**

Merci, monsieur Dumais.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

835

Une toute petite chose. À la fin, vous dites que, une fois le traitement appliqué, il reste des bioliquides riches en azote valorisables directement comme fertilisant liquide, ce qui veut dire que, quelqu'un qui a un système comme celui-là, il lui reste donc un liquide à épandre sur la ferme, sur le sol, c'est bien ça?

840

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

Regardez, le traitement qu'on propose n'est pas un traitement qui répond à la définition de complet du ministère de l'Environnement.

845

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Non.

850 **M. GÉRARD LAGANIÈRE :**

C'est un traitement qui fait en sorte que la matière organique brute des déjections animales est digérée par des microorganismes à valeur d'à peu près 80% du contenu organique.

855 Il reste donc un produit qui se décante naturellement ou par procédé mécanique, dans lequel, et c'est la beauté de la digestion anaérobie, la partie liquide, si vous prenez un contenant plein de

liquide, il se décante naturellement après un certain temps, la partie liquide, qui flotte à la surface si vous voulez, qui est à peu près 80% du volume, contient 80% de l'azote. Alors que la partie solide, entre guillemets, boue, qui est dans le fond, contient 80%, 70 à 80% du phosphore.

860 Alors, c'est un, ce qui veut dire que, si on fait une gestion séparée du surnageant, la partie liquide par rapport à la partie solide, vous pouvez donc faire un dosage qui est appliqué à des terres, suivant les besoins des cultures. Et, de cette façon-là, on pourrait même réhabiliter des terres qui sont en excédent de phosphore. Si on dit qu'on n'a pas besoin de phosphore, on pourrait épandre du purin traité, la partie liquide, riche en azote et faible en phosphore, pour
865 réhabiliter des terres au bout de quelques années.

La partie phosphore, c'est certain qu'il faut, la partie boue, riche en phosphore, il faut la gérer différemment, et même aujourd'hui, on l'a dit lors des questions, on importe du phosphore au Québec, même dans les municipalités en excédent de lisier. On importe pour les **Former**
870 **Starter** pour le maïs et caetera. On pourrait au moins les utiliser de cette façon-là. Ils sont concentrés, ils sont riches, on pourrait les sécher, on pourrait les utiliser, avoir d'autres utilisations. C'est exactement ça qu'on dit.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

875 Parfait.

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

880 Merci monsieur.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

885 Merci, monsieur Laganière.

M. GÉRARD LAGANIÈRE :

 Merci, monsieur le Président.

890 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

 Alors, j'invite maintenant monsieur Robert Perreault s'il vous plaît.

M. ROBERT PERREault :

895 Bonjour, monsieur le Président.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

900 Bonjour, monsieur Perreault.

M. ROBERT PERREault :

Je remercie la Commission de me permettre de vous faire part de mes perceptions.

905

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

M. ROBERT PERREault :

910

Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

915

Merci, monsieur Perreault. Alors vous, vous avez commencé dans l'intégration et puis, un jour, vous avez abandonné l'intégration ou on vous a abandonné, je ne le sais pas, vous dites suite à beaucoup de déboires, alors voulez-vous m'en dire un mot ou?

M. ROBERT PERREault :

920

Bien, il faut penser que la deuxième, et bien je n'ai pas parti dans la première vague, moi je suis de la deuxième vague d'intégration, c'est-à-dire au début des années '80.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

925

Oui.

M. ROBERT PERREault :

930

Je pense que le Québec, au niveau de l'expertise, en production porcine, on ne pouvait pas dire qu'on était les coqs, puis, je veux dire, puis l'intégration, et bien les meuniers, c'était aussi, c'est un apprentissage, essai, erreur, essai aussi, puis je veux dire, on a fait des grosses erreurs en production porcine avant au Québec, puis souvent c'était le producteur qui payait pour les pots cassés aussi. Ça fait que, de l'expertise, il n'y en avait pas. Les méthodes d'élevage étaient peu connues, puis on faisait ce qu'on pouvait, mais en fin de compte, ce n'était pas viable trop trop pour personne.

935

Ça fait qu'on s'est, je pense que, moi j'ai pris ma chance, j'ai lâché et lui, je trouvais que mon intégrateur me lâchait, lui il pensait que c'était moi qui le lâchais, mais moi, tant qu'à aller de même, j'aime autant m'essayer tout seul que le...

940

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Puis là, vous avez décidé de partir?

945

M. ROBERT PERREault :

Je me suis pris en main, j'ai dit je vais m'essayer, ça ne peut pas aller pire que ça va là.

950 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k.

M. ROBERT PERREault :

955

Puis, c'est depuis ce temps-là qu'on fonctionne.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

960

Très bien.

M. MARIO DUMAIS :

965 Merci, monsieur Beauchamp. À la page 3 de votre mémoire, vous nous dites: **Une entreprise porcine autonome pouvant créer 2 unités de travail/personne ayant en main tous les leviers économiques qui lui permettent la mise en marché de son produit peut, de façon optimale, générer de l'activité économique.**

970 Qu'est-ce que vous voulez dire par **ayant en main les leviers qui lui permettent la mise en marché**, compte tenu que, avec le plan conjoint, qu'il y a un encan électronique, il me semble qu'il n'y a pas beaucoup de marge de manoeuvre quant à la mise en marché dans le secteur?

M. ROBERT PERREault :

975

En fin de compte, c'est mal, j'ai mal, peut-être, exprimé mon idée. C'est que, en réalité, qu'il a accès à tous les revenus, qu'il peut disposer de tous les revenus que peut lui permettre sa mise en marché.

980 **M. MARIO DUMAIS :**

Vous parlez de l'assurance stabilisation, du fait qu'il est propriétaire de ses porcs?

M. ROBERT PERREault :

985

Non non, je parle du prix de la carcasse vendue, le prix du marché, finalement.

M. MARIO DUMAIS :

990

Oui.

M. ROBERT PERREault :

995 Si lui, il met en marché, je ne sais pas moi, s'il en met 5 000 par année, s'il a le prix brut du marché, plutôt qu'à avoir 15\$ la tête, et bien c'est une question de volume de chiffre d'affaires que je... Si quelqu'un a tout en main ce chiffre d'affaires-là, il est capable de gérer, puis générer plus d'économie dans son milieu.

M. MARIO DUMAIS :

1000

Alors, dans la même page, dans le paragraphe précédent, vous parlez de l'intégration, puis vous dites, bon, résultat, à la toute fin du paragraphe résultat: **Création d'un 1/2 unité de travail personne, des milliers de mètres cubes de lisier et des routes à entretenir.**

1005

Je vois mal en quoi l'intégration a quelque chose à voir avec les routes à entretenir. Parce que, s'il y a 5 000 porcs produits sur une base familiale et 5 000 porcs produits sous intégration, est-ce que, dans un cas, il va y avoir plus de routes à entretenir que dans l'autre?

M. ROBERT PERREault :

1010

Non.

M. MARIO DUMAIS :

1015

Quelle relation faites-vous entre les routes à entretenir et l'intégration?

M. ROBERT PERREault :

1020

C'est que, et bien c'est parce que j'ai déjà été élu municipal dans mon village, dans ma municipalité, puis je sais une chose c'est que les routes, c'est les payeurs de taxes qui les paient, puis c'est certain, il y a des transferts de fonds qui viennent du provincial, mais ils ne font pas tout le travail. Puis si, en plus, on favorise des développements de, qui exportent les revenus, les masses de revenus générables, et bien eux autres ne sont pas là pour les entretenir leurs chemins.

1025

M. MARIO DUMAIS :

Alors, ce n'est pas que ça brise plus les routes, mais c'est qu'il y a moins de fonds pour...

1030

M. ROBERT PERREault :

Bien, ceux qui les brisent ne sont pas là pour les réparer.

1035

M. MARIO DUMAIS :

1040 O.k. Autre question. À la page 4, en haut de la page 4, bon, vous dites que: **Pour favoriser le développement et une bonne répartition de ce genre d'entreprises, il faut qu'il y ait, alors vous parlez des entreprises autonomes, il faut qu'il y ait une volonté politique réelle pour la mise en place d'outils et d'expertises facilement disponibles pouvant assurer le succès de leur démarrage, ainsi qu'un bon suivi post-démarrage.**

1045 Quand vous parlez d'outils et d'expertises, je ne sais pas si vous pourriez commenter un peu, pour essayer de nous faire voir qu'est-ce que vous avez en tête plus précisément quand vous parlez de ça?

M. ROBERT PERREAU :

1050 C'est l'encadrement technique. Finalement, c'est que la production porcine, quoi qu'on en pense, c'est une production qui est très très technique et puis, si on a un encadrement, je veux dire, c'est là que tu peux aller, il faut, comme producteur, on n'a pas le choix, on a un devoir d'avoir un niveau de déficience minimale, tu sais, pour justifier, moi je pense que, économiquement, chaque entreprise porcine, pour justifier une aide quelconque, doit démontrer
1055 qu'elle fait son maximum.

Puis, pour être capable de montrer, mettons faire ressortir de l'entreprise le maximum de potentiel de qu'est-ce qu'elle peut générer, il faut que le travail soit bien fait, puis il faut qu'il y ait des bonnes connaissances. Puis ces connaissances technologiques-là, il faut qu'elles soient, il faut qu'elles se rendent à la ferme, dans nos ateliers d'élevage et puis qu'elles soient appliquées.
1060

À partir de ce moment-là, si on a des résultats comparables à ce que n'importe qui peut produire dans le monde, on est en mesure de dire que le travail est bien fait et, ensuite, exiger, penser de pouvoir être subventionné pour faire quelque chose. Moi, je pense que c'est un devoir, comme producteur, c'est dans ce sens-là.
1065

M. MARIO DUMAIS :

1070 Est-ce que vous voyez ça à travers des clubs d'encadre..., qui devrait fournir cette expertise-là? Ou comment ça devrait être fourni cette expertise-là? À travers des clubs d'encadrement technique, des services au MAPAQ, il y a le Centre de développement du porc, alors?

M. ROBERT PERREAU :

1075 Oui, c'est toutes ces choses-là qui doivent être mises, mais la problématique, moi je suis président d'un club d'encadrement technique, la problématique dans l'encadrement technique, en production porcine, c'est comme, vous savez, l'UPA c'est un syndicat de producteurs autonomes, c'est pareil comme un syndicat d'entrepreneurs en construction, c'est difficile de leur dire qu'est-ce qu'ils doivent faire.
1080

1085

Mais, fondamentalement, si les utilisateurs ne sont pas là, les services sont là, mais il faut favoriser leur utilisation. Il faut amener les gens à les utiliser, pour qu'ils puissent éventuellement dire et bien, atteindre une autonomie financière quelconque, valable. C'est dans ce sens-là.

1090

Il y en a, c'est parce que ce n'est pas simple, puis il faudrait qu'il y ait un minimal. Parce que moi, ces outils-là, je les verrais plus pour sécuriser les bailleurs de fonds. Parce que, tu sais, tu ne peux pas demander à un bailleur de fonds d'aider quelqu'un, un canard boîteux. Tu ne peux pas, puis il faut les comprendre aussi, dans ce sens-là, et puis la seule façon de se garantir qu'il a les, tu sais, moi je peux bien poursuivre un cap, puis mon navire se déplace, mais à un moment donné je dérive, je ne m'en rends pas compte, et bien les services, ils sont là pour ça. Ça prend des services techniques qui permettent de garder le cap. Tu refais une évaluation de ta trajectoire, puis tu ramènes ton cap, puis après ça tu te réalignes. C'est dans ce sens-là.

1095

M. MARIO DUMAIS :

Merci.

1100

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est clair que, pour vous, les services techniques c'est la première chose. Par ailleurs, vous dites: **Combien d'agriculteurs se sont vu récemment invités à se tourner vers l'intégration parce que la Financière ne veut pas prendre de risques financiers.**

1105

M. ROBERT PERREault :

Ne veut ou ne peut.

1110

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ne veut ou ne peut, souhaiteriez-vous qu'elle en prenne plus de risques?

1115

M. ROBERT PERREault :

Bien, par le fait que, admettons qu'un, je ne sais pas, un client, il voudrait avoir du financement, puis qu'il est **borderline**, dans le sens que, tu sais, il a des garanties, mais il lui en manque, puis il voudrait... Bien là, pourquoi est-ce que c'est préférable pour le bailleur de fonds de tendre à dire et bien va vers l'intégration, ils vont te supporter, ils vont te donner le suivi technique, ils vont supporter ton inventaire à court terme, c'est-à-dire tes céréales, ton inventaire d'animaux, il va le supporter? Pourquoi que c'est à peu près la seule avenue qui, c'est facilitant, mais pourquoi pas essayer d'en avoir d'autres qui sont aussi valables?

1120

1125

Ils le font parce que c'est plus facile, c'est sûr. Si ça ne marche pas, qu'est-ce qui se passe? L'intégrateur ramasse la bâtisse et puis il s'en va.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1130 Est-ce que vous suggérez par là que, au fond, la Financière, sans que ce soit trop clair, finit par orienter les gens vers l'intégration?

M. ROBERT PERREault :

1135 Par leur attitude, ils peuvent facilement orienter la production, bien oui. Dépendamment de l'attitude qu'ils adoptent. Si personne dit on va prioriser tel développement, de telle façon, si personne ne le dit, et bien personne se donne la ligne de pensée, ça fait qu'on fait ce qu'on pense et puis chacun pense qu'est-ce qu'il pense, je veux dire, et puis quand arrive l'ouvrage, il y a des dossiers, il y en a ça d'épais, je veux dire, lui, aie, est-ce qu'il est bon, est-ce qu'il n'est pas bon? Ils peuvent aussi bien tirer à pile ou face, je ne sais pas moi comment est-ce qu'ils s'y
1140 prennent.

C'est dans ce sens-là. Il faut sécuriser, il faut qu'il y ait un système qui dit et bien lui, je le vois, mettons je le verrais plus sous intégration ou, mettons, s'il veut, on ne peut pas le forcer le producteur. Si c'est ce qu'il veut, c'est ce qu'il veut, c'est tout. Il a la capacité de remboursement, il a toutes les valeurs pour..., il fait qu'est-ce que ça lui tente de faire. Mais si quelqu'un veut
1145 partir à son compte, et bien, est-ce qu'on peut mettre des outils en place pour que son rêve se réalise? C'est sûr que, s'il n'a pas le potentiel, vous direz qu'il faut avoir le profil, mais en général, c'est dans ce sens-là.

1150 Je ne dis pas qu'ils orientent, mais ils peuvent, ils pourraient se donner des lignes de pensée et puis dire bon, on priorise ça parce que c'est important. Parce que, est-ce que, le secteur agricole, comme dans une MRC, comme Coaticook, c'est reconnu, tu sais, on n'a pas, les comités de, que ce soit le CLD, qui a des représentants agricoles, que ce soit les comités consultatifs agricoles, que ce soit les conseils municipaux, ils sont pleins d'agriculteurs, il y en a
1155 partout. Puis dans une des MRC où est-ce que l'agriculture est priorisée et puis elle est considérée comme une trame de fond sur l'économie, la régularité de l'économie régionale, et bien, je veux dire, il n'y a pas, on ne se regarde pas comme des chiens de faïence, il y a moyen de faire de quoi. C'est dans ce sens-là.

1160 Puis, si, c'est important pour les MRC qu'il y ait un développement, au lieu d'avoir une cote, je me rappelle mes enfants, on leur met des cotes R, on pourrait avoir une cote D pour durable, puis dire et bien dans nos projets la cote D est importante, pour durable. Durable pour
1165 environnementalement, mais aussi pour l'économie, et puis remplir nos écoles, puis nos institutions financières, c'est dans ce sens-là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1170 Quand vous parlez, à la fin, des CCU...

M. ROBERT PERREault :

CCA.

1175 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est une erreur de frappe là?

M. ROBERT PERREault :

1180

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1185

Je voulais juste vérifier par...

M. ROBERT PERREault :

C'est CCA.

1190

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Vous finissez: **L'important est d'initier les discussions par l'entremise des CCU.**
Mais c'est des CCA.

1195

M. ROBERT PERREault :

Des CCA.

1200

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je me demandais s'il y avait un comité conseil d'urbanisme qui venait s'ajouter à ça ou quoi.

1205

M. ROBERT PERREault :

Non non non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1210

Mais c'est bien les CCA.

M. ROBERT PERREault :

1215

C'est parce que j'ai fait partie des 2.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1220 Correct. Non non non, ça, ça va. C'est juste pour s'assurer qu'il n'y a pas de... C'est déjà assez d'ouvrage de faire un mémoire, que de temps en temps qu'il y ait des choses qui accrochent, ne vous en faites pas pour ça. Bon.

1225 Du côté, vous êtes une petite communauté, vous êtes un producteur, ça fait longtemps, la tension sociale, est-ce qu'elle est forte dans votre milieu à l'égard, entre les...

M. ROBERT PERREault :

Actuellement?

1230 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui?

M. ROBERT PERREault :

1235 La tension sociale est forte, est forte, est forte. Elle est forte beaucoup parce qu'on force un développement. Actuellement, on force, on se sert de l'agriculture pour faire un moteur, puis un moteur qui... À un moment donné, on dirait qu'on est en train de faire des, tu sais mettons, quand un moteur est brûlé, ils disent on va le faire tourner, mais je vais te dire là, on le fait
1240 tourner, mais là on dirait que ça fait 3, 4, fois qu'ils nous tournent, puis on ne fournit plus.

1245 Les institutions financières, les quotas actuellement c'est, les producteurs, ils ont des grosses entreprises. Certains, ils ont grossi parce que ça semblait être correct, mais il y en a beaucoup qui ne fournissent pas à, mettons, je pourrais dire au niveau de la ressource humaine, ils atteignent leur niveau de saturation, puis c'est des **business** qui sont grosses à tourner. Je pense qu'il y a de l'essoufflement, ça va mal, il y a de la morosité au secteur agricole, puis ce n'est pas mieux chez nous.

1250 Actuellement, les papiers, on prend les quotas qui valent 30 000\$, et bien je veux dire, ça favorise, finalement, ceux qui quittent l'agriculture. Ceux qui demeurent, qui veulent acheter, ils ne sont pas capables. On a des entreprises qui sont rendues tellement grosses, elles sont pratiquement plus transférables. On ne peut pas dire que c'est la vie en rose présentement dans le secteur agricole.

1255 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Dire que le moteur tourne trop vite, il s'est emballé.

1260

M. ROBERT PERREAULT :

1265 Bien c'est parce que moi, j'ai mon idée là-dessus. J'ai comme l'impression que les
économistes et puis tout ça, ils pensent toujours que le développement c'est, il faut toujours
développer, puis développer, puis développer. Moi, j'ai été élevé sur une ferme, puis une ferme
qui va bien, ce n'est pas la plus grosse, c'est une ferme que tu réussis à équilibrer tous les
systèmes qu'il y a à l'intérieur pour qu'elle fonctionne bien. C'est de le maintenir en équilibre.

1270 Si on cherche toujours à grossir et puis à grossir, je veux dire, c'est au nom de quoi qu'on
le fait? Si ça, si au bout de la ligne l'agriculteur il sert de bête de somme dans tout ça, ça amène
quoi à qui là? C'est ça qui est plat.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1275 Vous êtes un sage. Allez-y.

M. MARIO DUMAIS :

1280 En réponse à la question, vous avez parlé des tensions que vivent les agriculteurs par
rapport à la situation économique, mais je ne suis pas sûr qu'André n'avait pas en tête la même
chose que moi, à savoir est-ce qu'il y a des tensions entre le secteur de la production porcine et
les citoyens de la municipalité en général, comme ça se retrouve dans d'autres communautés?
Est-ce qu'il y a des problèmes relativement aux odeurs, de critiques...

1285 **M. ROBERT PERREAULT :**

Non.

M. MARIO DUMAIS :

1290 ... de la production porcine? Alors, je ne sais pas si vous auriez quelques commentaires
à faire là-dessus?

M. ROBERT PERREAULT :

1295 Vous avez raison, parce que le portrait qui se dresse dans la MRC de Coaticook, il est
différent, parce que c'est un ou peut-être le plus gros bassin laitier au niveau du Québec, c'est un
des plus gros, puis la charge animale est élevée, ça fait très très longtemps. Je veux dire,
actuellement, il y a peut-être 48 entreprises porcines sur, je ne le sais pas moi, 600, 550 ou 600
1300 entreprises agricoles. Donc, on n'est pas, on n'a pas un gros impact, puis je veux dire, le REA
lui, il va venir, à court ou à moyen terme, nous démontrer la charge animale qu'on a sur notre
MRC, puis qu'il est occupé par les grands bovins, tu sais.

1305 Donc, ce n'est pas la même chose. Quand arrive le printemps, que ce soit 50
producteurs de plus dans 550, en tout, quand c'est le temps des semis, puis le temps des

épanagements, que ce soit du porc ou de la vache, ça sent le fumier, mais c'est une, on a une ville centre qui elle-même se dénonce, se déclare rurale, ça fait que tout le monde est prêt à vivre avec ça.

1310 On entame déjà au CCU, et puis avec la ville centre, on essaie de faire des démarches pour essayer de concentrer les épanagements dans les zones où est-ce que les fermes sont au vent, qui amène le vent vers la ville centre, mais tu sais, je veux dire, les gens, les gens sont conscients de l'importance de l'économie agricole dans leur région, puis il y a des entreprises, étant une ferme, une ville rurale centrée, centrale, et bien il y a beaucoup de commerces de service. On a à peu près toutes les couleurs de tracteurs, on les a dans notre municipalité, puis des ateliers de mécanique, puis il y a toutes sortes de, tu sais, ça marche. Mais on est endetté, ça c'est un fait.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1320 Merci. Effectivement, monsieur Dumais avait raison, la question que je posais c'était plus la dimension sociale, mais j'ai eu une réponse inattendue et formidable sur le vécu d'un producteur et de la pression qu'il ressent sur lui-même.

1325 Alors, merci monsieur Perreault.

Alors, j'invite monsieur Yvon Bégin et madame Isabelle Bégin, pour le Syndicat du secteur de l'UPA de Sawyerville.

1330 **MME ISABELLE LEFEBVRE :**

Bonjour, messieurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1335 Bonjour.

MME ISABELLE LEFEBVRE :

1340 Je voudrais juste apporter une correction à mon nom, c'est Isabelle Lefebvre.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1345 Lefebvre. Je m'excuse, madame. Voyez-vous, quand c'est mal pris, voilà. Bonjour. Et vous, vous êtes monsieur Bégin.

M. YVON BÉGIN :

1350 Oui, bonjour messieurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Très bien.

1355 **M. YVON BÉGIN :**

Je vais d'abord vous remercier.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1360

MME ISABELLE LEFEBVRE :

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1365 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, merci beaucoup monsieur Bégin et madame. Je cède la parole à mon collègue pour la première question.

1370 **M. MARIO DUMAIS :**

À la page 5 de votre mémoire, au point 4, lorsque vous dites que, dans ses recommandations: **La Commission ne devrait pas suggérer un modèle dans la production porcine qui pourrait, un type de production dans le cadre d'un modèle qui pourrait se faire au détriment des autres producteurs.**

1375

Pouvez-vous nous dire qu'est-ce que vous aviez en tête quand vous mentionnez cette appréhension-là que peuvent avoir des producteurs? Quel type de recommandations envisagez-vous qui pourraient avoir des impacts négatifs sur les autres producteurs et quels seraient ces impacts négatifs, pour qu'on comprenne mieux qu'est-ce que vous avez en tête, par cette mise en garde disons?

1380

M. YVON BÉGIN :

La mise en garde c'est que, essayez d'éviter la concentration des fermes, des grosses, mégas porcheries dans des territoires spécifiques pour, c'est ça qui fait que ça crée des zones qui sont en surplus de fumier. C'est la raison pourquoi qu'on...

1385

Quand les zones sont en surplus de fumier, et bien c'est au détriment des autres qui voudraient se développer, les autres productions d'élevage.

1390

M. MARIO DUMAIS :

Alors donc, c'est un peu la concurrence pour l'utilisation des terres afin de disposer des lisiers qui vous préoccupe, c'est-à-dire que s'il y a trop de production porcine au même endroit,

1395

ça va utiliser trop des terres, et il y en aura moins de disponibles pour les autres productions animales. Je vous comprends bien en résumant de cette manière-là votre idée?

M. YVON BÉGIN :

1400

Oui, c'est parfait.

M. MARIO DUMAIS :

1405

Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1410

Dans une partie de votre mémoire, que vous n'avez pas lue, que vous avez sautée, en page 3, l'avant-dernier paragraphe, vous faites une observation qui est tirée des données, vous dites: **Entre 1996 et 2001, le nombre d'unités animales a chuté de 1 139 unités animales, passant de 26 155 à 25 016.**

1415

Ensuite, vous dites: **De plus, pour la même période, le nombre d'hectares en culture a diminué de 9 710 hectares sur 40 391 hectares.** Ça veut dire qu'il y a eu, 9 000 sur 40 000, il y a eu pratiquement presque le quart de perte d'hectares en culture. Vous vivez dans le milieu, qu'est-ce que c'est qui explique ça cette chute si considérable de culture?

M. YVON BÉGIN :

1420

C'est qu'il y a certaines, dans certaines municipalités où les sols, surtout dans les municipalités éloignées, les sols ne sont pas cultivés comme ils devraient l'être, c'est presque abandonné si tu veux, et puis...

1425

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et pourquoi? Parce que ce sont des, les sols sont de moins bonne qualité ou se prêtent moins bien?

1430

M. YVON BÉGIN :

Se prêtent moins bien. C'est la raison, c'est pour ça, c'est parce qu'ils se prêtent moins bien aux cultures et puis le fait que, la topographie des terres aussi.

1435

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

De sols qui retournent en friche maintenant?

1440

M. YVON BÉGIN :

Oui, c'est ça.

1445 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, vas-y donc.

M. MARIO DUMAIS :

1450

Se pourrait-il que, dans le secteur, étant donné que dans le secteur laitier, le marché des produits laitiers est relativement plafonné, est assez constant depuis un grand nombre d'années, on sait que, et la productivité laitière de chacune des vaches augmentent régulièrement, ce qui fait que, aujourd'hui, on a la moitié du troupeau qu'on avait il y a un certain nombre d'années pour produire la même quantité de lait. Donc, on a besoin de moins de pâturages et de moins de foin, moins d'ensilage pour alimenter ses troupeaux laitiers, est-ce que cette situation du secteur laitier, d'après vous, pourrait également être une source d'explication de la diminution des superficies en culture dans la région?

1455

1460 **M. YVON BÉGIN :**

Sûrement, oui. Sûrement, et puis le fait que nos zones, nos unités thermiques font qu'on ne peut pas produire du maïs-grain ou des cultures qui peuvent se cultiver dans d'autres régions, mais il faut se limiter au fourrage dans certains coins.

1465

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, vous avez une expérience tout à fait fascinante, qu'est l'expérience d'identification des puits. Alors là, vous avez initié une nouvelle chose, que maintenant vous avez contaminé, si on peut dire, toute l'UPA de l'Estrie qui... Il semble y avoir vraiment beaucoup de puits, vous parlez de 100 puits sur 22 entreprises agricoles, ça veut dire qu'il y avait une moyenne de 5 puits par propriété. Il y a vraiment beaucoup de puits, ce sont des puits d'individu, de maison, de?

1470

M. YVON BÉGIN :

1475

C'est les puits des producteurs et puis, s'il y a des non producteurs qui demeurent pas loin, puis que leur puits est dans les limites des terres agricoles, ils ont identifié leur puits aussi. C'est pour cette raison qu'on a beaucoup de puits identifiés.

1480 **MME ISABELLE LEFEBVRE :**

Et, parfois même, ils sont directement sur les champs, et bien sur nos champs, et puis les puits de nos voisins. Alors, on les identifie pour...

1485

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça, ça veut dire que le propriétaire agricole avait autorisé qu'on creuse un puits sur son terrain?

1490

M. YVON BÉGIN :

Bien, il y en a que ça date de plusieurs années, qui ont eu des droits acquis, ça date de longtemps, quand les maisons ont été construites et puis... Il y avait beaucoup de puits de surface qui se faisaient dans ces temps-là aussi.

1495

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui. Puis là, vous partez, puis vous identifiez les puits sur le terrain?

1500

MME ISABELLE LEFEBVRE :

Oui.

1505

M. YVON BÉGIN :

Oui. C'est toujours sur une base volontaire, mais la campagne va très bien. On n'a pas, et puis en plus, c'est bon pour l'image des producteurs agricoles, et puis en même temps et bien ça nous permet d'avoir des rencontres avec, quand ils vont identifier un puits, ils discutent avec les gens, puis... des problèmes et puis s'il y a des solutions qu'on peut apporter. C'est bon pour l'image de l'UPA aussi.

1510

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Donc, vous êtes, vous avez réussi, vous autres, à faire un bon voisinage avec les gens, vous dites ça dans votre mémoire?

1515

MME ISABELLE LEFEBVRE :

Oui, mais je pense que ça fait prendre conscience aux gens de, plus urbains si vous voulez, qu'on fait notre part là-dedans, tu sais, on lui dit: **Regardez, on ne pollue pas, on identifie votre puits.** Tu sais, c'est comme une preuve qu'on est consciencieux dans notre domaine, tu sais...

1520

1525

M. YVON BÉGIN :

Quand on sait combien que l'eau potable c'est important, surtout dans ces années-ci, les années à venir aussi, c'est la raison pourquoi qu'on met beaucoup d'accent là-dessus.

1530

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1535 Et vous dites, à la fin de votre mémoire: **Nous occupons le territoire.** Donc, vous autres, vous êtes, c'est important votre présence dans le territoire, dans la communauté, votre contribution là-dessus?

M. YVON BÉGIN :

1540 Oui, c'est notre priorité.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et quels sont ceux qui n'occupent pas le territoire?

1545 **M. YVON BÉGIN :**

1550 Bien, on dit ça de la façon, c'est qu'on fait partie de l'occupation du territoire en majorité si tu veux, c'est nous autres que, l'étendue du territoire, c'est les producteurs qui l'occupent. C'est la, nous autres aussi, on ne veut pas polluer, parce qu'on l'occupe le territoire aussi. C'est de la façon qu'on, c'est pour ça qu'on dit ça.

MME ISABELLE LEFEBVRE :

1555 Bien, c'est sûr qu'on occupe le territoire en, je ne saisis pas bien votre question là. Vous nous dites...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1560 Non, je vais juste dire, parce que si vous insistez pour dire que vous occupez tout le territoire, c'est peut-être qu'il y en a qui ne l'occupe pas le territoire, qui produisent et qui ne l'occupent pas, est-ce qu'il y a une, vous vous différenciez d'autres types de producteurs là-dedans?

M. YVON BÉGIN :

1565 Oui, sûrement qu'on, de la façon que notre mémoire est déposé, c'est qu'on n'est pas favorable aux intégrateurs, les gros, ceux qui vont venir faire des grosses constructions de porcherie à des nombres élevés de têtes. C'est la raison.

1570 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Merci.

1575

M. YVON BÉGIN :

Merci.

1580 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Avais-tu d'autres...

M. MARIO DUMAIS :

1585

Non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1590

Ça va. Alors, bravo pour votre opération puits et je pense que vous avez déjà laissé un héritage à toute la région. Merci beaucoup.

Alors, on prend une petite pause-santé, 15, 20 minutes, et on se retrouve vers 15h05 à peu près.

1595

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

(REPRISE DE LA SÉANCE)

1600 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, pendant que j'y pense, pouvez-vous fermer vos téléphones cellulaires s'il y a moyen. De temps en temps, on entend certaines mélodies qui nous surprennent. À Saint-Jean la semaine dernière, tout à coup quelqu'un était dans un moment assez pathétique, il y a un téléphone qui a parti comme ça, puis j'étais distrait, j'essayais d'identifier la musique qui jouait.

1605

Alors, j'ai le plaisir d'inviter maintenant les représentants du Syndicat de la Relève agricole de l'Estrie, monsieur Mario Bourgoïn et monsieur Alain Pinard. Alors, lequel est Mario Bourgoïn

1610

M. MARIO BOURGOÏN :

Bonjour, moi je suis Mario Bourgoïn.

1615 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bonjour.

1620

M. ALAIN PINARD :

Et moi c'est Alain Pinard.

1625 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Pinard, Alain Pinard. Alors, nous vous écoutons.

M. MARIO BOURGOIN :

1630

Ça fait que, étant donné que notre mémoire, en tout cas, il est court, il a quelques pages, on va en lire, on va en faire des commentaires en le lisant et puis Alain va en faire la première partie.

1635 **M. ALAIN PINARD :**

Bien, pour commencer, je voudrais juste spécifier que je suis un producteur laitier, que je débute présentement en production de veaux de grain également, puis que j'ai été refusé, et bien refusé, j'ai été mis sur la glace pour mon projet porcin à cause du moratoire. Ça fait que c'est pour ça que je me sens impliqué et puis que, en tout cas, je vais commencer à faire la lecture du restant du...

1640

Le Syndicat de la relève ...

1645 (L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... **Ceci aiderait au besoin en capitaux en lien avec les investissements environnementaux.**

Bien, par ça, on voulait faire ressortir qu'il y avait, tu sais, on avait des belles bourses, des belles subventions qui venaient de l'État pour aider au démarrage, mais d'un autre côté, vu que c'était des établissements, il y avait plein de programmes auxquels on n'était pas admissible, tous les groupes de services conseils, étant donné qu'on n'est pas des producteurs, qu'on n'a pas de numéro de producteur, il est plus difficile d'avoir accès, puis ça coûte toujours plus cher.

1655

Veux-tu rajouter quelque chose?

M. MARIO BOURGOIN :

Oui, par rapport à ça, une autre mesure qu'on pourrait rajouter, en plus de celle-là, elle n'est pas écrite, mais à force d'en parler et puis de jaser avec d'autres, il y a des rajouts qu'on a faits suite, après qu'on ait fait notre dépôt.

1660

Une vraie politique d'établissement des jeunes. Il y a une bout, il y a une phrase, qu'on parlait de concentration des entreprises, on parle de concen..., dans le même sens, une

1665

concentration de la production, une concentration des productions dans un territoire donné, je vais dire les régions périphériques, plus ça avance, elles sont abandonnées tranquillement, puis on concentre dans des coins plus serrés, plus dans le même coin.

1670 Une politique d'établissement des jeunes, bon bien, ceux qui démarrent ou bien la relève qui veulent prendre simplement la relève de leurs parents, en pouvant s'établir, ça va favoriser aussi une diversité des productions. On ne peut pas prendre quelqu'un qui est nécessairement parti, démarré, puis dire bon bien, il faut que tu changes là. C'est pour ça, en ayant une vraie politique d'établissement, ça va permettre à certaines productions d'être peut-être bien plus
1675 rentables, aux jeunes d'être rentables plus vite, puis ainsi pouvoir voir à d'autres productions.

La production porcine c'est une production plus intéressante pour le démarrage d'entreprise parce qu'il y a des moyens, il y a des barreaux des fois que les jeunes peuvent s'accrocher pour aller chercher, ça fait que ça favorise le démarrage, des fois, de cette
1680 production-là avant d'autres. Ça fait qu'on limite un peu notre diversité.

C'est que, dans ce sens-là, une vraie politique d'établissement des jeunes, et bien ce serait intéressant, puis ce serait même important.

1685 **M. ALAIN PINARD :**

Et, par la suite: **Nous souhaitons aussi une diminution et une simplification de toute la paperasserie de contrôle.**

1690 (L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... ces contrats ne sont pas assez pratiques et concrets et quelquefois même inutiles pour le producteur.

1695 Ce qu'on veut dire par là c'est que, c'est bien beau de faire des papiers mais si, en réalité, ça ne rapporte rien au producteur, ce n'est peut-être pas nécessaire, puis il y a peut-être moyen d'avoir d'autres situations qui seraient plus utiles.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1700 **C'est-à-dire de ne pas se retrouver avec un nombre restreint de producteurs propriétaires de la majorité des productions.**

M. MARIO BOURGOIN :

1705 Dans ce point-là, quand on parlait de garder la propriété des entreprises en collectivité, c'est qu'on risque de se retrouver, surtout, exemple, avec le phénomène de l'intégration, c'est que quelques personnes soient propriétaires ou responsables de 90% de la production porcine un jour ou l'autre. Bon bien, qu'il y ait de l'intégration, pas de problème, puis certains qui n'auront
1710 pas envie d'avoir leur entreprise, d'être autonomes, ils veulent s'en aller là-dedans, je ne leur

casserai pas les bras, mais il faut qu'ils aient d'autres moyens de le faire aussi, puis il faut que, au bout de la ligne, ce soit la collectivité qui en ait, tu sais, pas rien qu'un propriétaire, mais plusieurs propriétaires, puis plusieurs opinions, puis plusieurs façons de le faire.

1715 Moi, je ne pense pas que, nécessairement, dire que le biologique c'est la solution à tout ou tout ça, je pense qu'il y a moyen de faire une agriculture qui est durable, qui va respecter l'environnement, mais à sa façon pour chacun.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1720

Pourtant, la Commission...

Son nom c'est là-dessus.

1725

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... ou non, je n'habite pas l'étable.

1730 Moi, je vais vous dire c'est des exemples des questions qui m'ont déjà été personnellement posées. Ça fait que je pense qu'il y a une méchante marge d'information à combler.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1735

... complète et objective de l'agriculture.

1740 Ce qu'on remarque, on parle de nouvelles et puis tout ça, et bien souvent c'est fait dans le fait divers en agriculture, puis on va chercher l'intervenant du bord, ils n'ont pas le temps de vérifier leurs sources et puis tout ça. Il y a des choses qui ne sont pas nécessairement apportées correctement, puis veut, veut pas, la télévision aujourd'hui c'est une des sources d'information les plus courantes, les plus connues, qu'on utilise le plus, puis si déjà, elle porte une déviance ou de quoi qui n'est pas nécessairement correct, ça diminue le contact.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1745

... du savoir-vivre SVP.

M. ALAIN PINARD :

1750 Bien ça, ce qu'on voulait faire ressortir aussi avec ça, c'est peut-être bien comme le règlement qui parle de permettre aux municipalités d'avoir 8 jours sans épandage de fumier. Probablement que je n'étendrai pas de fumier la journée qu'ils m'ont spécifiée, si je l'étends la journée avant, à plus 30 au gros soleil, ça ne servira à rien. Ça prend du gros bon sens et puis, des lois, ça n'amènera pas toutes les solutions.

1755

M. MARIO BOURGOIN :

1760 C'est exactement ça. Si mon voisin, je vais dire, sa semaine de, la semaine de la fête du travail, je vais dire, il est en vacances, il est parti en Gaspésie, puis ils m'ont mis que je ne peux pas étendre ça, je vais dire, la semaine d'après, il va être revenu, puis il va le sentir là, je vais dire, je pense que c'est du cas par cas, puis c'est vraiment le bon vouloir, je pense, de tous et chacun.

1765 (L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... productions agricoles, municipalités, industries.

1770 Parce que, en tout cas, moi je regarde, peut-être si petite soit-elle, mais je regarde plusieurs municipalités, puis je vais dire que les égouts, ils vident direct dedans, bon bien, que ce soit du fumier animal ou du fumier humain ou tout ce que vous voudrez, ça reste que c'est du fumier pareil. Puis non pas l'idée de dire que les agriculteurs, il ne faut pas qu'on fasse rien, parce que les autres, ils ne font pas de quoi, mais on trouverait important que les normes soient égales pour tous, puis aux mêmes normes.

1775 (L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... et de la pollution du monde agricole.

1780 Ce serait le moyen des fois de faire remarquer bon bien c'est vrai que c'est des coûts de production de plus qui s'ajoutent à la production et puis, à un moment donné, il faut garder des entreprises viables. Ça fait que, dans ce sens-là, peut-être d'apporter un revenu, mais associé directement aux efforts qui sont apportés pour l'environnement. Je pense que c'est de quoi qui profite à tout le monde, puis c'est de quoi que tout le monde ferait sa petite part. Si ce n'est pas par une taxe ou de quoi d'autre, mais ça prend une rémunération en quelque part pour les coûts additionnels qui sont apportés aux producteurs.

Comme dernier point, nous aimerions aborder les exportations.

1790 Je l'ai entendu aujourd'hui, puis il y a quelques petites modifications que je veux faire au paragraphe. Je le lis, puis je ne l'aime pas nécessairement, mais...

On entend souvent l'expression qu'il ne faut pas polluer notre territoire dans le but de faire de l'exportation.

1795 Je pense qu'il faut faire attention quand on apporte ça.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... égale ou supérieure à celle de nos importations.

1800

Je pense que c'est de quoi de bien. D'un côté, on mange des bananes, bon bien c'est normal que de l'autre côté, nous autres on fait de quoi, ce serait bien qu'on en sorte aussi. Je le vois par exemple à 2 conditions. Il faut respecter l'environnement. Puis 2, il faut que les coûts générés à ça, ils soient capables de rendre le producteur qui les fait viable.

1805

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Nous autres, notre opinion, la Commission est là pour faire ressortir des solutions. Bon bien, quand la Commission les aura sorties, qu'on les mette en marche.

1810

M. ALAIN PINARD :

Et, par la suite, en tout cas, je voudrais peut-être rajouter un petit point. On parlait de ça tantôt, moi et puis Mario, puis on se disait qu'on n'a peut-être pas parlé beaucoup de fertilisation dans notre mémoire, mais depuis le début du BAPE qu'on parle de, depuis le début de la Commission sur le porc qu'on parle de fertilisation et puis d'agronomie et des plantes, mais il faudrait peut-être commencer à penser que, au Québec, on a plus qu'une région agricole, puis que les plantes ne consomment pas la même chose partout.

1815

1820

Présentement, dans toutes les tables qu'on peut voir, il n'y a aucune différence de faite entre la région de Saint-Hyacinthe, qui peut semer à une unité thermique de 3 000, d'au-dessus de 3 000, comparativement avec une région où est-ce qu'on peut avoir 1 500 unités thermiques plus au nord.

1825

Selon moi, toutes les autres, les productions porcines, laitières et toutes les autres, ont pu établir l'importance sur plusieurs critères, qui font que sur chaque, chaque chose est différente, mais selon moi chaque région est également différente. Il faudrait peut-être penser à établir des besoins agricoles différents pour chacune de ces régions, en fonction de leurs conditions climatiques.

1830

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça va pour le mémoire?

1835

M. ALAIN PINARD :

Oui, ça va.

1840

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, vous nous en avez dit un mot, mais permettez que je revienne un petit peu sur, pour bien comprendre votre pensée. Quand vous avez parlé de la production porcine demeure la propriété de la collectivité. Au fond, vous avez peur qu'il y ait seulement quelques-uns qui s'accaparent cette production-là, puis vous voulez qu'il y ait beaucoup de monde. Donc, vous avez un petit peu peur des très gros, qui risquent de tout occuper cette fonction-là, c'est ça que

1845

vous craignez?

M. ALAIN PINARD :

1850 Bien, c'est un peu ça qu'on veut dire. C'est que, ce qu'on veut dire c'est qu'il faut qu'il n'y ait pas juste l'intégration comme choix d'opportunité pour l'avenir. Il faut qu'il y ait d'autres possibilités pour un jeune de s'établir. Il ne faut pas que la seule possibilité, quand tu arrives à la Financière, si tu n'as pas de bagages, tu sais, si tout ce que tu as c'est ton cours en forma..., que tu as juste la formation, puis que tu n'as pas assez de...

1855

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

D'appui.

1860

M. MARIO BOURGOIN :

D'expérience.

1865

M. ALAIN PINARD :

Bien, si tu n'as pas d'expérience, puis tu n'as pas assez de **cash**, c'est ça dans le fond, qu'ils te retournent vers un intégrateur, il dit: **Et bien il va te fournir les services conseil, puis il va pouvoir t'aider, tu n'auras pas de, ton problème de court terme va être réglé.** Il ne faut pas que ce soit la seule solution possible et envisageable.

1870

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça prend beaucoup de capital pour commencer?

1875

M. ALAIN PINARD :

Bien, c'est évident, tu sais.

1880

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Non non, mais... c'est parce que ce n'est pas nécessairement évident.

1885

M. ALAIN PINARD :

C'est sûr, mais tu sais, on parle présentement de capital de risque dans la Financière agricole.

1890

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

M. ALAIN PINARD :

1895 Tu sais, ils nous ont annoncé des beaux projets l'année passée, mais la seule personne qui peut en bénéficier présentement c'est le transformateur. Ce n'est pas un capital de risque pour les producteurs. La Financière est supposée d'être là présentement pour les producteurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1900 Mario.

M. MARIO DUMAIS :

1905 Si vous me le permettez, cher collègue, avant de poser ma question, tout à l'heure quand on a parlé d'une évaluation globale du prélevée des plantes et de l'apport de l'ensemble des déjections animales, on avait demandé d'identifier le document qui contenait cette chose-là. Alors, on a l'identification, c'est le document, dans notre site Internet, ou encore dans les centres de consultation, le document PROD-76.

1910 Alors, ma question se réfère à la page 2 de votre mémoire, où vous protestez un peu contre la paperasserie, et là vous donnez des exemples, et en particulier vous donnez l'exemple des plans agroenvironnementaux de fertilisation. D'un autre côté, plus loin, vous dites on est, on favorise, on est d'accord qu'il y ait une gestion des fumiers par entreprise. Alors, est-ce qu'on doit comprendre que vous ne voudriez pas que les entreprises agricoles soient tenues de faire des plans agroenvironnementaux de fertilisation?

M. MARIO BOURGOIN :

1920 Nous autres, ce qu'on trouve, c'est bien simple. On trouve que presque, on a des entreprises privées. Moi, ce que je trouve, ce que je pense c'est que je n'ai aucun problème à faire un programme et puis de dire, avant de faire un établissement, avant de faire un projet, de prouver que mon projet respecte l'environnement, cent milles à l'heure. Ça, je ne m'obstinerai pas là-dessus, il n'y a pas de problème.

1925 Mais à partir du moment où est-ce que j'ai prouvé que mon projet, il est en état, qu'il peut fonctionner, puis qu'il est **clean**, je pense, à partir de ce moment-là, l'État n'a pas d'affaire dans mes affaires.

1930 Je n'ai aucun problème à dire, par exemple, de faire un suivi. On a la meilleure, je trouve, la meilleure place, et bien le fait qu'on a beaucoup d'eau au Québec, beaucoup d'eau de surface, on a le meilleur indicateur de pollution qu'il n'y a pas. Quand il y a de la pollution, on le voit tout de suite, c'est rendu là. La différence pour moi est énorme entre faire un suivi puis demander à quelqu'un bon bien, prouve-moi ci, prouve-moi ça, prouve-moi ci, prouve-moi ça, ou fais ce que tu veux, mais organise-toi pour que ton résultat au bout de la ligne, il soit correct, puis

1935 de le vérifier.

1940 Parce que là, aujourd'hui, j'ai beau faire un PAEF, puis avec un PAEF, on oblige tout le monde à faire ça, pour, des fois, quelques-uns qui sont problématiques. Tandis que, en faisant une vérification à même, exemple, les cours d'eau, ou des analyses de sol, ou des choses comme ça, bon bien c'est lui le problème, bon bien règle-le. Moi, pour moi, il y a tout un monde entre les deux. Entre ce que j'aie quelqu'un dans mes affaires où est-ce qu'on vérifie voir si le résultat est correct, puis qu'on identifie le problème, pour moi il y a une grosse différence.

1945 **M. ALAIN PINARD :**

Pour renchérir un peu dans le même sens. Moi, je veux bien faire de la paperasserie, mais le fait de faire un plan agroenvironnemental, le fait de dire que j'ai mis tant d'engrais chimique telle date, telle journée, à telle heure à peu près, puis exactement la même chose pour mon fumier, je ne vois pas en quoi ça va faire que je suis plus respectueux de l'environnement. Je fais juste dire ce que j'ai fait.

1950
1955
1960 Donc, selon moi, si je prends une analyse de sol systématique peut-être, je ne sais pas, puis il y aurait des prises d'analyses de sol, qu'ils font un suivi aux 2 ans de chacun des fonds de terre, qui pourraient être pris, je ne sais pas, si vous avez peur qu'elles ne soient pas subjectives, puis que ce soit fait par une institution privée, qui va aller prendre les analyses de sol systématiquement sur toutes les terres au Québec, ça va coûter moins cher, puis ça va être une situation plus efficace que présentement où est-ce qu'on peut voir qu'il y a des PAEF qui sont établis depuis plus de 10 ans et qu'il n'y a eu aucun suivi de fait sur ces PAEF-là ou pratiquement aucun suivi. Ça a coûté énormément aux producteurs, c'est des suivis d'au minimum 500\$ par année, et ça ne rapporte rien pour un producteur qui est efficace, qui respecte l'environnement.

M. MARIO BOURGOIN :

1965 Parce que, exemple, je suis producteur agricole moi aussi, puis question des terres, bon bien, on a 2 fois la grandeur de terre qu'on a besoin pour nos fumiers. On est dans une zone en surplus et puis, de l'engrais chimique, je vais te dire, on en prend, on en a besoin, mais on n'en achète pas à la tonne et puis on n'en met, même là, le PAEF que j'ai, on en met moins que qu'est-ce qu'ils nous recommandent. Tu sais, on n'en achète pas pour le **fun** d'en acheter non plus là.

1970 Je pense que d'y aller par résultat plutôt que de dire bon bien, rends-moi des comptes à ci puis ça, reste qu'on est en terrain privé aussi, puis plus qu'on va faire de demandes aussi, plus c'est frustrant. Je dois dire, ce n'est pas le **fun** de se faire dire, quand tu es chez vous, de te faire dire bon bien, fais ci, fais ça, fais ci, fais ça, je suis chez nous.

1975 **M. MARIO DUMAIS :**

1980 Mais vous répétez, ça fait deux fois que vous dites on est en terrain privé, mais que répliqueriez-vous à quelqu'un préoccupé d'environnement qui dirait o.k. si tu es sur un terrain privé, c'est correct, mais s'il y a du phosphore qui se retrouve dans l'eau, qui vient de ton terrain

privé, est-ce que ton activité est aussi privée que ça?

M. MARIO BOURGOIN :

1985 Bien, c'est exactement ce que j'ai dit. Je n'ai aucun problème à ce qu'il y ait des vérifications de faites. Il faut qu'il y ait des résultats, il faut qu'il y ait un suivi. Mais moi, à mon goût à moi, est-ce que c'est de rendre des comptes comme ça que c'est la bonne méthode? Moi, c'est la méthode que j'ai de la difficulté.

1990 **M. MARIO DUMAIS :**

Je vais continuer à faire l'avocat du diable. Vous savez que les agriculteurs répètent et répètent que, quand il y a du phosphore dans l'eau, ça ne veut pas dire que ça vient de l'agriculture, parce qu'on ne peut pas savoir, quand il y a du phosphore dans l'eau, d'où il provient.

1995 Or, quand vous dites et bien allez vérifier dans l'eau s'il y a quelque chose et puis, s'il y a quelque chose, vous reviendrez me voir. Mais vous savez que ce n'est pas si facile que ça de suivre le cheminement du phosphore, entre autres, et d'identifier, quand il y a du phosphore dans l'eau, qui en est le responsable.

2000 **M. ALAIN PINARD :**

Oui, mais je ne passe pas de tests de savoir que j'ai...

2005 **M. MARIO DUMAIS :**

Non, mais je fais l'avocat du diable là, je ne veux pas argumenter avec vous autres.

2010 **M. ALAIN PINARD :**

Je fais juste dire que je ne pense pas que le fait de savoir que j'ai étendu mon fumier le 1er mai cette année va aider à savoir que la pollution du phosphore vient de là. Je ne pense pas que ça va amener rien de plus.

2015 **M. MARIO DUMAIS :**

Merci.

2020 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous avez une suggestion qui est très audacieuse, vous dites: **Pourquoi ne pas mettre une taxe sur les produits agroalimentaires dont les fonds iraient directement pour aider les producteurs à payer une partie des investissements qui peuvent aider à la diminution des odeurs, (exemple, les toits sur les fosses à fumier) et de la pollution agricole?**

2025

Alors, vous souhaiteriez vraiment une taxe aux produits agroalimentaires, on irait acheter disons 10 livres de patates et il y aurait une taxe de 0,05\$ ou 0,10\$, ce serait marqué dessus, taxe alimentaire pour assurer la protection de l'environnement, c'est ça que vous souhaitez?

2030

M. ALAIN PINARD :

Bien, si c'est la solution, tu sais, dans le contexte où est-ce que ce n'est pas interdit dans la, par l'OMC, de faire des taxes tant et aussi longtemps que ce n'est pas directement pour subventionner une chose, tu sais, une production en particulier, pour avantager une partie par rapport à l'autre, si ça peut permettre d'être, en considérant que, je ne sais pas, qu'on le calcule, dans nos coûts de production, tous les coûts supérieurs apportés, et bien on a juste à mettre une taxe, d'abord qu'ils ne veulent pas la payer par la formule des coûts de production, et puis ça va remplacer en partie. C'est ça qu'on voulait dire.

2035

2040

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Donc, il y aurait une taxe verte, au fond, qui pourrait être ajoutée...

2045

M. ALAIN PINARD :

Qui irait à l'environnement.

2050

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

... à l'alimentation de base?

2055

M. ALAIN PINARD :

C'est ça, puis qui serait reliée à l'environnement.

2060

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k.

M. MARIO BOURGOIN :

Mais exclusive à ça, tu sais, qui ne serve pas à d'autres choses.

2065

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Autant que possible.

2070

M. MARIO BOURGOIN :

Pas pour des bagatelles.

2075 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui oui oui, O.k.

M. ALAIN PINARD :

2080

Par exemple, mettre des rampes d'épandage sur les épandeurs. Le gros avantage c'est que ça sent moins ou bien, même là, de mettre un appareil qui incorpore le fumier direct. Bon bien, crime ça apporte à tout le monde, si je fais ça, ça sent moins en ville. Ça rapporte à moi, mais ça rapporte aux autres aussi. Bon bien, pourquoi que ce ne serait pas à tout le monde de, tu sais, c'est un investissement supplémentaire, bon bien pourquoi que, comme ça, on ne pourrait pas aider à le faire? Tu sais, ça donnerait une chance à tout le monde. À moi d'en payer une partie, mais aux autres de me donner un coup de main.

2085

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2090

Ça va. Merci et bonne chance à vous.

M. MARIO DUMAIS :

2095

Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2100

Au revoir. Alors, j'invite maintenant, de l'Union Paysanne de l'Estrie, monsieur Jacques Blais s'il vous plaît.

M. JACQUES BLAIS :

2105

Bonjour.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bonjour, monsieur Blais.

2110

M. JACQUES BLAIS :

Ça fait que là, j'ai fait un petit mémoire, avec l'aide de mes copains. C'est un peu différent des autres, si vous l'avez lu.

2115

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Mais on n'a pas de doute, vous n'êtes pas en peine pour le présenter, alors.

2120 **M. JACQUES BLAIS :**

Non.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2125

30% des sols agricoles du Québec sont stériles.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2130

Avez-vous des questions?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2135

Ça se pourrait qu'on ait une question ou deux pour vous, monsieur Blais. Alors, je vais vous poser la première, tiens. En page 1, vous dites que la terre devient stérile et qu'il y a 30% des sols du Québec qui sont stériles. Pouvez-vous me dire où? Parce que je n'ai jamais vu ça, mais...

M. JACQUES BLAIS :

2140

Non, et bien c'est comme je vous ai dit à la première rencontre, on a vu ça dans le film Bacon, il n'a jamais été contesté. Ça fait que c'était au ministère de l'Agriculture et puis au gouvernement de contester si ce n'était pas vrai.

2145

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Il y a 2 petits jeunes hommes qui ont passé avant vous, qui ne l'aimaient pas beaucoup le film Bacon.

2150

M. JACQUES BLAIS :

Bien non, et bien ça dépend comment est-ce que c'est qu'ils voient l'affaire eux autres.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2155

Oui. Donc, la source de ça, vous là, c'est l'information dans Bacon?

M. JACQUES BLAIS :

2160

C'est ça, c'est ça. Oui, c'est la source de ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2165 Parce que, à votre connaissance, vous, vous êtes un producteur, vous avez été un
producteur agricole important, connaissez-vous beaucoup de régions au Québec où il y a
manifestement des terres devenues stériles? Aux États-Unis, ailleurs, on connaît ça, dans
l'Ouest canadien aussi, mais au Québec là, sur des choses, des territoires importants?

M. JACQUES BLAIS :

2170

Non, et bien je n'ai pas été dans ces analyses-là, tu sais. Nous autres, avec les moyens
qu'on a. Ce qu'on a vu c'est des rivières très polluées par exemple.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2175

Ah! bien oui, ça, la pollution, ça c'est correct.

M. JACQUES BLAIS :

2180

C'est ça que je vous ai écrit que, il y a 40 ans, ça n'existait pas des rivières polluées de
même. Ça vient de quelque chose. Ça ne vient pas des animaux qui sont dans l'étable, qui
étaient dans les cours d'eau, ça ne vient pas de là là. Il n'y en a plus d'animaux dehors, c'est rien
qu'une minorité à cette heure.

2185

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

On peut concéder pour les cours d'eau. Pour les sols stériles, on va garder le point
d'interrogation.

2190

M. JACQUES BLAIS :

Bien non, et bien c'est au, nous autres on se fie sur des données qui sont supposées de
venir du ministère de l'Agriculture, puis ils n'ont pas été contestés.

2195

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça marche. Très bien. Y allez-vous, monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS :

2200

Oui. Dans votre mémoire, vous traitez du thème des bovins qui s'abreuvent dans les
cours d'eau. Alors, vous dites il y a, autrefois, les bovins étaient tous au pâturage et
s'abreuyaient dans les cours d'eau. Et, dans les recommandations, vous dites que le
gouvernement devrait s'attaquer à des choses importantes et arrêter de chercher des pécadilles
2205 pour se justifier, en obligeant, entre autres, à clôturer les cours d'eau.

Donc, vous vous opposez à l'idée de clôturer les cours d'eau et d'empêcher les bovins d'aller s'y abreuver; est-ce qu'on vous comprend bien? Vous vous opposez à cette idée-là?

2210 **M. JACQUES BLAIS :**

Bien, je m'oppose à cette idée-là parce que c'est l'économie, puis que, comme je vous ai dit, c'est des pécadilles. C'est l'économie. Faites-en des tests, puis où est-ce que les cours d'eau sont, que les animaux s'abreuvent, c'est des pécadilles, tu sais. Je ne vous dis pas qu'on ne peut pas déranger un peu l'environnement. Moi, une ferme comme chez nous, je peux parler dans mon cas, parce que ça me touche, bon. Une ferme comme chez nous, dans la production bovine, puis avant de tout clôturer mes cours d'eau, probablement que je vais fermer la production bovine, parce que je ne peux pas, économiquement, tout organiser ça, puis après ça, l'entretien de ça. Puis l'efficacité, ça existe encore en agriculture. Voyez-vous, à tous les matins, faire le tour de mes clos, aller voir si les réservoirs d'eau fonctionnent. Entretien tous ces clos-là, j'en ai peut-être pour, je ne sais pas moi, 8, 10 kilomètres à faire, puis les entretenir.

2215

2220

M. MARIO DUMAIS :

2225

Monsieur Blais, avez-vous entendu parler du cas de Walkerton en Ontario?

M. JACQUES BLAIS :

2230

Oui, le cas de Walkerton en Ontario, mais...

M. MARIO DUMAIS :

Savez-vous c'est quoi la cause?

2235

M. JACQUES BLAIS :

Oui.

M. MARIO DUMAIS :

2240

C'est quoi?

M. JACQUES BLAIS :

2245

C'est par la production diffuse, puis c'est par des grosses concentrations de bovins, puis on a eu justement un cours cette semaine à Thetford, comme représentant d'une municipalité, puis ils nous ont expliqué le système, puis le problème il peut venir d'un mille, 2 milles, dans des grosses concentrations. Il ne vient pas des gens, des animaux qui s'abreuvent dans les cours d'eau. Il ne vient pas de là. Il vient des grosses concentrations, qui peuvent être jusqu'à un mille qu'ils ont dit, jusqu'à un mille et demi. Ça fait que, ils étaient dans les normes, à part de ça eux

2250

autres.

M. MARIO DUMAIS :

2255 Avez-vous entendu parler des autres études qui disent que la contamination de l'eau de Walkerton provenait des bovins qui s'abreuvaient dans les cours d'eau?

M. JACQUES BLAIS :

2260 Il n'a pas été question de ça à Thetford.

M. MARIO DUMAIS :

O.k. Merci.

2265

M. JACQUES BLAIS :

2270 Il a été question que c'est des grosses concentrations. C'est, moi je ne dis pas qu'il n'y en a pas un petit peu de pollution, mais c'est minime, pareil comme tout le monde qui sont venus ici, ils en ont fait de la pollution avec leur auto, puis tout le calcium qui s'étend sur les routes l'hiver, vous pensez que ça ne fait pas de pollution ça? C'est, toutes les villes, ils n'en font pas de pollution? Il y a toujours un, comment est-ce qu'on dirait, un minimum de tolérance.

2275 Puis, nous autres, on a une belle preuve, la Rivière au Saumon, c'est supposé, que c'est la rivière la moins polluée du Québec, où est-ce qui reste du monde, qui est peuplée, puis on a 12 piscicultures, puis on a plusieurs producteurs agricoles, pas beaucoup, pas pour plusieurs, puis c'est supposé que c'est la moins polluée du Québec. Mais c'est équilibré. Le problème de la pollution des cours d'eau, c'est le déséquilibre. Trop de fumier liquide, trop d'animaux, et puis pas assez de terrain pour absorber les..

2280

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2285 Vous dites: **Il serait temps d'encourager les cultures en rotation et de décourager la monoculture en tenant compte de la matière organique.**

2285

Il me semble que, dans le guide du ministère de l'Agriculture, ils recommandent la rotation. Il me semble que ça fait partie des bonnes pratiques agricoles. Ils l'écrivent, mais ils ne l'encouragent pas assez pour vous?

2290

M. JACQUES BLAIS :

2295 Bien non, et bien tu sais, c'est juste la production de maïs sur maïs puis sur maïs. Puis là, ils prétendent qu'ils font une rotation quand vous faites une année de soya, mais ce n'est pas ça une rotation. Il faut remettre de la matière organique dans le sol. Ça fait que, si, dans ces productions-là, où est-ce qu'il y a des grosses productions, des grosses concentrations, c'est là

2300 que le ministère devrait surveiller. Puis, s'il manque de matières organiques, de leur faire faire enfouir des engrais verts, des choses de même. S'ils en ont, c'est correct, mais il faudrait qu'il y aurait un minimum de matières organiques dans le sol pour protéger, garder les engrais, parce que c'est la matière organique qui garde les engrais. C'est une passoire ça, un sol pas de matières organiques.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2305 Et, à ce moment-là, avez-vous une idée de la manière dont ça devrait se faire, est-ce que c'est le ministère de l'Agriculture qui doit faire ça, il doit y avoir des programmes plus incitatifs ou comment on peut ramener une meilleure rotation des cultures? Comment vous le voyez, la stratégie de développement de ça?

M. JACQUES BLAIS :

2310 Bien, avec les analyses de sol et puis les PAEF, s'ils font ça pour le phosphore, pourquoi c'est faire qu'ils ne le font pas pour les matières organiques? Tu sais, si, après l'étude du PAEF, s'il manque de matières organiques, et bien dire cette année tu vas enfouir de la matière organique au lieu de cultiver. Tu vas garder ton sol à un équilibre de matières organiques, de phosphore et puis d'azote. Ça fait que, garde-le ton équilibre.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2320 Donc, vous ajouteriez, pas uniquement phosphore et azote, mais aussi une espèce d'autres critères de...

M. JACQUES BLAIS :

2325 Qui est la matière organique. C'est tout le temps dans les sols où est-ce qu'il y a de la monoculture ça. Ce n'est pas dans les sols où est-ce qu'ils font des rotations, comment est-ce qu'on dirait, un peu à l'ancienne. Ou que, dans des régions rien que herbagères. C'est là qu'il y a des problèmes de, des sols stériles.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2330 On revient en sols stériles.

M. JACQUES BLAIS :

2335 Bien...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2340 O.k. As-tu une autre question?

M. MARIO DUMAIS :

Non.

2345 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bon. Alors, vous me dites qu'une étude qui démontre que l'entreposage des fumiers dans les fosses en ciment n'a pas donné des résultats attendus pour l'environnement, c'est quelle étude celle-là?

2350

M. JACQUES BLAIS :

Ça l'a été écrit sur la Terre de Chez nous, puis ça doit faire à peu près un an et demi. Moi, je ne courrai pas après.

2355

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Parce que moi, ce que j'ai vu dans l'audience, monsieur Simoneau par exemple, du Ministère, est venu, puis il nous a montré que quand on a installé les fosses, il y a eu une amélioration très considérable dans les cours d'eau. La courbe de pollution, bon, elle n'est pas encore tombée assez, c'est pour ça que maintenant il faut aussi faire d'autres actions, mais que le moment où ça a été implanté, il y a eu une amélioration très nette dans les cours d'eau. Mais, évidemment, ce n'est pas encore assez, parce qu'il faut parvenir à d'autres choses, mais les études, en tout cas, du Ministère, semblaient assez claires, que ça avait été un effet très très bénéfique que d'avoir des fosses pour le retenir. La pollution ponctuelle à ce moment-là était nettement diminuée.

2360

2365

M. JACQUES BLAIS :

Non, et bien je n'ai rien contre les fosses là.

2370

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

2375

M. JACQUES BLAIS :

J'ai été un des premiers à faire une fosse ici en Estrie, je n'ai rien contre ça. Sauf qu'ils ont dépensé des millions puis des millions pour faire du ciment. C'est ça que je n'ai jamais accepté.

2380

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, vous n'avez pas l'air à aimer ça. Ça c'est...

2385

M. JACQUES BLAIS :

2390 Bien non, bien tu sais, s'ils avaient fait ça avec un équilibre. Tu sais, il y a bien des fermes qui, que c'est prouvé, qui pouvaient avoir une bonne fosse en terre, puis ça ferait l'affaire pareil.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2395 Oui.

M. JACQUES BLAIS :

2400 Ils auraient été mieux de mettre de l'argent, au lieu de mettre ça dans le ciment, de faire des fosses en terre avec une couverture. Là, ils auraient fait plus un équilibre au moins. Parce que la fosse en ciment, elle n'est pas prouvée qu'elle est plus étanche, elle. Il y a un autre problème qui a sorti dans la Terre de Chez nous il y a 1 an à peu près, que l'eau rentre par la fosse à ciment. Ça prend du ciment spécial pour être capable de retenir l'eau. La fosse, elle était dans une nappe d'eau, puis l'eau rentrait par la fosse, par le ciment. Du ciment, ce n'est pas étanche ça.

2405

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bon.

2410 **M. JACQUES BLAIS :**

De la terre, c'est étanche, ils ont fait la Baie James avec ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2415

Ça marche. Et bien merci.

M. JACQUES BLAIS :

2420

Bienvenue.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2425 Alors, j'invite maintenant l'Association pour la préservation du Lac Magog. Alors, madame Jocelyne Giraldeau et monsieur Jean-François Hamel, ainsi que Norbert Fauteux, c'est bien ça?

MME JOCELYNE GIRALDEAU :

2430

Monsieur Jean-François Hamel va être remplacé par monsieur Alain Bouvier.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2435 Bon. Alors, on va bien s'identifier pour les transcriptions. Vous êtes madame Giraldeau?

MME JOCELYNE GIRALDEAU :

C'est ça.

2440 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Et monsieur Fauteux.

M. NORBERT FAUTEUX :

2445 Norbert Fauteux, au milieu.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2450 Monsieur Fauteux, vous êtes au milieu, et puis monsieur Alex Bougie?

M. ALAIN BOUVIER :

2455 Alain Bouvier.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alain Bouvier. Bon, merci. Alors, nous vous écoutons.

2460 **M. NORBERT FAUTEUX :**

Bonjour.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2465 Bonjour.

M. NORBERT FAUTEUX :

2470 Alors, madame va vous faire une lecture, mais on ne le fera pas intégralement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2475 Intégral, oui.

M. NORBERT FAUTEUX :

Et puis vous nous avez vus quelques fois ici, c'est toujours le même Lac Magog qu'on veut protéger. On est des urbains, alors on a appris beaucoup de choses de...

2480

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et vous êtes toujours aussi beaux et aussi convaincants, ça fait que allez-y.

2485

M. NORBERT FAUTEUX :

D'accord.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2490

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, merci madame. Nous avons un certain nombre de questions à vous poser, je laisse mon collègue vous dire la première.

2495

M. MARIO DUMAIS :

Merci, monsieur Beauchamp. La première est une question en rapport avec votre introduction, à la page 3, vous avez un certain nombre, vous nous dites que **il sera notamment question des aspects suivants dans votre mémoire** et, le dernier élément, vous dites: **Les systèmes envisageables de collaboration avec le milieu agricole, qui favoriserait une diminution des risques de pollution du Lac Magog.**

2500

Quelle est, avez-vous une expérience de collaboration déjà avec les institutions du monde agricole? Et, si oui, quel bilan en faites-vous? Et, dans l'avenir, comment voyez-vous qu'une organisation comme la vôtre, avec ses préoccupations, organise ou comment pourrait s'organiser justement la collaboration et le dialogue avec le milieu agricole?

2505

M. NORBERT FAUTEUX :

C'est une grosse question, mais à date, nous avons eu des préoccupations qui ont été, par lesquelles nous avons rejoint le ministère de l'Environnement. J'ai pris quelques notes ici. Ce qui arrive autour de ce lac-là, ça fait quand même une centaine d'années qu'il y a de la circulation qui se fait autour du lac. Il y a beaucoup de routes, de chemins, de chemins de fer, tout ce que vous voulez. Alors, c'est une espèce de dentelle qui touche le ministère de l'Environnement, les municipalités, les municipalités changent à part de ça, alors j'en viens à la réponse.

2510

2515

C'est qu'on peut voir, à ce temps-ci de l'année par exemple, autour du lac, des tas de cendre, des tas de compost, qui ont, pour lesquels il est supposé d'avoir des permis, que des

2520

agriculteurs se servent pour faire de l'engraissement, et puis c'est bien sûr que, à un moment donné, on s'aperçoit qu'il y a de l'épandage, puis là le téléphone sonne un peu partout pour nous dire: **Chez nous, ça pue, puis c'est ci puis c'est ça, puis il y a de l'épandage.** Alors là, on repart le téléphone, puis on essaie de vérifier qui autorise, qui fait ça.

2525

Jusqu'à date, il y a eu des réponses assez concluantes qu'il y avait eu des autorisations. Il a dû y avoir des changements à des places, parce qu'il y avait eu des autorisations, mais il n'y avait pas eu de suivi à savoir si l'autorisation avait été respectée.

2530

Alors, vous nous voyez, un groupe de bénévoles, qui essaient de protéger un plan d'eau, mais on est réellement très très très démuni dans certains cas. Peut-être que c'est en face d'une Commission comme la vôtre qu'on pourra avoir un support marqué.

2535

Je vous donne juste un exemple, qui a l'air à passer à côté peut-être de ce phénomène-là, mais dans l'espace de 2 ans, on est passé, parce que nous autres, on n'a pas d'autorité, on est une association de propriétaires. Avant ça, on essayait de parler aux maires de 4 municipalités. Dans l'espace de 2 ans, il y a 2 municipalités qui se sont regroupées à un bout du lac, puis il y en a 3 qui se sont regroupées à l'autre bout. Là, on cherche encore, tu sais.

2540

Alors, c'est toute cette...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2545

Ça devrait aller mieux, il y a moins de maires.

M. NORBERT FAUTEUX :

Ça devrait aller mieux.

2550

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Il y a moins de maires.

M. NORBERT FAUTEUX :

2555

Mais quand on parle à ces maires-là, ils disent: **Hum, il faut régler bien d'autres problèmes.** Et il reste que ce n'est pas en disant qu'on a des problèmes, mais c'est pour vous dire qu'on est ici, puis on va continuer à apparaître. D'ailleurs, monsieur Beauchamp nous a vus très souvent à la Commission, dire: **Faites attention, on a un lac qui est menacé et on veut le sauver ce lac-là.**

2560

Parce qu'il faut bien le dire, ce lac-là ce n'est pas un lac d'eau potable comme telle, mais les petits gars qui tombent à l'eau, puis les vieux gars qui tombent à l'eau l'été, puis qui prennent deux trois bonnes gorgées, parce qu'ils ne savent pas trop nager, ils souhaiteraient que l'eau ne soit pas trop sale. C'est dans ce sens-là. C'est un lac pour faire de la voile, c'est un lac pour

2565

faire du canot. On est au milieu de 250 000 de population, résidents, il devrait servir ce lac-là, mais il faut le protéger.

2570 Alors, les normes actuelles, qui exigent que les agriculteurs fassent attention lorsqu'ils font de l'épandage, ce n'est pas toujours applicable. Parce que, si le cultivateur qui fait de l'épandage sur son champ est situé à 1 km du lac comme tel, mais entre les 2 il y a des routes, il y a des chemins de fer, il y a toutes sortes de choses, mais il y a un paquet de fossés qui t'amènent ça directement, là on a de la misère à déterminer la zone à protéger.

2575 Alors, c'est bien sûr que l'an passé, entre autres, on a fait à même nos moyens, nos faibles moyens, on a fait une vérification des charges en phosphate, au total, et on est parti du Memphrémagog et puis on est descendu jusqu'au centre du Lac Magog, puis on s'aperçoit qu'il y a un bout qui a pas mal de choses qui rentrent dans le lac, mais que ça devient une pollution diffuse. C'est sûr que l'agriculture y est pour une bonne partie. Mais tous les péchés ne viennent pas de la même place, mais ça ne veut pas dire qu'il faut les excuser. En environnement, il n'y a pas de choses à accepter dans ce cas-là.

Alors, je ne sais pas si ça répond un peu?

2585 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bien c'est parce que ça montre que, vous existez depuis 30 ans, vous avez une réputation, les gens vous connaissent, j'imagine. Vous avez une certaine notoriété, vous avez un certain prestige, tout ça. Là, vous demandez quelque chose qui est, vous suggérez que tout le bassin versant, que dans tout le bassin versant il n'y ait pas d'épandage.

M. NORBERT FAUTEUX :

Oui oui.

2595

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2600 C'est 1 950 km carrés, votre..., est-ce que c'est ça que vous visez, c'est tout le bassin versant? Parce que, en page 5, vous dites que le bassin versant du lac c'est 1 950 km carrés, c'est du territoire.

M. NORBERT FAUTEUX :

C'est beaucoup.

2605

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2610 Et là, vous demandez que l'épandage de porc soit interdit dans l'environnement immédiat du Lac Magog, ça va, et à l'intérieur de son bassin versant. Est-ce que c'est tout ça que vous voudriez voir protégé intégralement?

M. NORBERT FAUTEUX :

En fait, ce qu'on souhaite...

2615

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et comment vous êtes reçus par des gens comme l'UPA du coin? Avez-vous des dialogues avec eux, avez-vous des lignes de communication?

2620

M. NORBERT FAUTEUX :

Non, l'autorité qu'on a c'est que, on a quand même l'occasion d'avoir des relations avec des gens de l'UPA et ainsi de suite, mais l'autorité qu'on a nous, comme association de riverains, on est des urbains, tu sais.

2625

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

À leurs yeux, vous êtes des urbains.

2630

M. NORBERT FAUTEUX :

C'est bien sûr.

2635

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

M. NORBERT FAUTEUX :

2640

Et, comme actifs dans des associations de lac pour tous les autres, on est des chialeux. Mais ça, je l'accepte, c'est notre rôle ça. C'est notre rôle ça. Mais, en fait, si on prend le bassin de drainage qu'on voit là, s'il y a certains épandages qui n'ont pas une inter-dépendance directe, ça ne veut pas dire qu'on ne l'accepte pas. D'ailleurs, ce n'est pas à nous autres à l'accepter, mais on suggère fortement que tout ce bassin-là soit protégé.

2645

Il y a 15 ans, je pense que c'est à ce moment-là, moi, que je suis arrivé, ça fait 20 ans que je demeure sur le bord du lac, de l'agriculture, il n'y en avait presque plus. Les gens me disaient ah! bien, les agriculteurs autrefois ils nous polluaient tout ça, puis là et bien il n'y en avait plus. Tout d'un coup, au bout, ça a dû être payant en quelque part, tout d'un coup, de l'épandage de lisier, puis de la production de maïs, puis ça marche fort cette histoire-là, puis là ça a remis la terre en activité. Mais nous, on a certains problèmes à ce moment-là.

2650

2655

M. ALAIN BOUVIER :

Si je peux me permettre d'ajouter, monsieur Beauchamp. Comme on a dit dans notre mémoire, ce qui est important de noter c'est la qualité de l'eau du Lac Magog.

2660

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

2665

M. ALAIN BOUVIER :

En 1978, le lac était considéré presque mort. Suite à différentes interventions, par l'association, auprès des différents intervenants du secteur, autant les autorités municipales que les agriculteurs et caetera, l'eau du lac redevient de mieux en mieux. Donc, à ce niveau-là, notre recommandation prêche pour vous suggérer d'éviter l'épandage, puisque la qualité de l'eau du lac s'améliore. C'est dans ce sens-là qu'on dépose notre recommandation.

2670

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et c'est ça qui est intéressant dans votre mémoire, c'est que, à partir de la première étude du MRN, tout à coup, vous avez une amélioration considérable.

2675

M. NORBERT FAUTEUX :

Oui.

2680

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Mais là, entre '98 et 2002, vous semblez avoir une rechute.

2685

M. ALAIN BOUVIER :

C'est ce que ça nous démontre, les observations, actuellement.

2690

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui. Bien. Cher collègue.

M. MARIO DUMAIS :

2695

Oui. Dans vos recommandations, vous dites, à la suite des recommandations que vous énumérez, dans le premier long paragraphe: **Nous ne sommes pas en droit de recommander l'éradication de l'élevage du porc au Québec, mais nous nous opposons vigoureusement à la levée du moratoire actuel.**

2700

2705 Bon, premièrement, clarifions une chose. J'imagine que vous voulez dire, parce qu'il n'y a pas grand monde qui discute de lever le moratoire, à part de pour l'Abitibi, avant son échéance, qui est 18 mois dans les régions en surplus et 2 ans dans les autres régions. Alors, normalement, le moratoire va se terminer à ce moment-là. Il n'y a personne, y compris l'UPA, qui nous demande de le lever avant la fin de l'échéance.

Or, j'imagine que vous voulez dire, vous voulez que le moratoire soit reconduit à son échéance, est-ce que c'est ça que vous avez en tête?

2710 **M. NORBERT FAUTEUX :**

2715 C'est comme urbains, on a compris, en assistant à certaines choses ici, que les problèmes des agriculteurs puis de la capacité des sols n'étaient pas réglés. Alors, ce qu'on souhaite c'est qu'il n'y ait pas de levée de moratoire en fonction d'une date précise, mais en fonction d'un règlement de cette situation-là

Parce que, au bout de la ligne, que l'influence se fasse dans le Lac Memphrémagog, qui est très grand, puis on est à l'intérieur de ce bassin-là aussi, ça nous importe ça. Alors...

2720 **M. MARIO DUMAIS :**

2725 Et est-ce que je pourrais vous demander si vous pouvez nous commenter un peu plus, quand vous dites, bon, vous voulez au fond que, à son échéance, le moratoire continue, et ce, jusqu'à ce que les études d'impact et de changements réglementaires, puisque les études d'impact et de changements réglementaires ne sont à l'heure actuelle ni concluantes ni complètes.

2730 Si je vous posais la question autrement, c'est quelles seraient les conditions, selon vous, qui permettraient de, éventuellement, terminer le moratoire? C'est bien sûr que vous vous référez à des réglementations, à des études, c'est sûr que, bon, l'étude de l'univers de la réalité ne s'est jamais terminée, alors...

M. NORBERT FAUTEUX :

2735 Non, c'est ça. Oui.

M. MARIO DUMAIS :

2740 Alors, si on vous disait à quel moment il pourrait éventuellement être levé le moratoire? Et, d'autre part, si des gens signalaient que les conditions sont très variables à travers la province. On sait que, entre autres, en Abitibi, il y a eu une loi spéciale pour permettre un projet là-bas, les gens de l'Abitibi disent: **Bon, chez nous, on n'est pas dans la région de Saint-Hyacinthe, on est dans une situation très différente.**

2745 Alors, la première question c'est comment, à quelles conditions, éventuellement, pourrait

disparaître le moratoire? Puis, deuxièmement, est-ce que vous ne pensez pas qu'il pourrait, certaines personnes préconisent d'avoir des régimes différents dans les régions où il y a une grande intensité d'élevage et d'autres où il y en a peu, alors comment réagissez-vous vis-à-vis cette idée-là?

2750

M. NORBERT FAUTEUX :

Bien, comme il peut y avoir des régimes différents selon l'intensité de l'élevage, il peut aussi y avoir des régimes différents selon l'intensité de la population dans le milieu où ça va finir ça, cette histoire-là. Et puis quand on tombe dans une région comme on est en région dans Magog et Sherbrooke, je pense qu'il faut faire attention à cette chose-là.

2755

Actuellement, que je sache, Sherbrooke vient d'hériter d'un territoire agricole, Sherbrooke, la MRC, et Magog vient d'hériter aussi d'un territoire agricole, par quelques petites rencontres que j'ai faites, et ils ont l'air à se demander qu'est-ce qu'ils vont faire avec ça, tu sais. Ça fait que c'est aussi large que ça, à savoir lever le moratoire et puis être prêt à recevoir des fumiers, c'est aussi complexe que ça pour nous autres.

2760

Parce que, c'est bien sûr que, comme association de lac, et comme tout le monde le préconise, l'eau, il faut la protéger, c'est la première chose. Alors, j'ai l'air peut-être à répondre en diagonale, mais c'est l'image qu'on a de la situation.

2765

M. MARIO DUMAIS :

Merci.

2770

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Juste un petit détail. Vous dites: **Concernant l'épandage régional du lisier, qui provient des producteurs en dehors du Québec.**

2775

M. NORBERT FAUTEUX :

Ah! bien oui, et bien là on parle de...

2780

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Est-ce qu'il y a des gens des États-Unis qui viennent ici ou?

2785

M. NORBERT FAUTEUX :

Oui.

2790

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui?

2795 **M. NORBERT FAUTEUX :**

Il y a des cendres des États-Unis qui sont importées, avec une connaissance de la cause. Ce n'est pas nécessairement du lisier. Est-ce qu'on a une information de lisier aussi? Moi, je sais qu'il y a de la cendre qui est importée.

2800

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, mais vous parlez de lisier dans votre texte, qui provient d'en dehors du Québec. Est-ce qu'il y en a de l'Ontario, est-ce qu'il y a, est-ce qu'il y a un transit que vous voulez...

2805

M. NORBERT FAUTEUX :

Moi, je n'ai pas l'information comme telle.

2810 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non, o.k.

M. NORBERT FAUTEUX :

2815

On n'a pas le privilège de cette... Nous, dans notre association, on a 2 bénévoles qui sont des spécialistes et puis ils ne s'adonnent pas à être ici aujourd'hui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2820

Ça va.

M. NORBERT FAUTEUX :

2825

Mais...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Non, mais ça m'avait surpris, mais peut-être qu'il y en a aussi.

2830

M. NORBERT FAUTEUX :

Ah! peut-être.

2835

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Parce que, dans la Baie Missisquoi, il y a des problèmes considérables communs de part et d'autre de la frontière, alors...

2840

M. NORBERT FAUTEUX :

C'est possible. Mais il y a des cendres qui sont importées.

2845

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bien. Peut-être que les cendres sont épandues aussi, alors...

2850

MME JOCELYNE GIRALDEAU :

C'est un peu ce qu'on dit, c'est qu'on n'est pas en mesure de contrôler à la douane qu'est-ce qui rentre.

2855

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bien non.

2860

MME JOCELYNE GIRALDEAU :

C'est ça.

2865

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, écoutez, merci beaucoup et puis continuez à militer pour votre lac, je pense que vous avez là une pièce précieuse, qui fait partie du patrimoine et qui mérite un engagement.

2870

M. NORBERT FAUTEUX :

D'accord.

2875

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Merci bien. Alors, il n'y a personne qui veut user du droit de rectification, ça va? Très bien. Alors, on arrête maintenant, on reprend ce soir à 19h30. Bon appétit à ceux qui reviennent.

2880 Je soussigné, **ANDRÉ BOUDREAU**, sténographe officiel, certifie sous mon serment
d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve
et du témoignage pris dans cette cause au moyen du sténomasque.

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

2885 L.L.

ANDRÉ BOUDREAU, s.o.

a.b.
